



CONGO CHALLENGE

LE MENSUEL

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro

81

Janvier 2024

Un cadre macroéconomique instable, une dégradation continue de la qualité de vie de la population, une insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?

Kinshasa, RDC

EDITEUR RESPONSABLE

MATATA PONYO Mapon

SUPERVISION

LOKOTA ILONDO Michel – Ange

REDACTION

BOKA MABELE David
KABONGO NSENDA Billy
MUYOMBO USENI Justin
TOGBA BOBOY Yves
WAULA LUZINGU Sacré

CONCEPTION GRAPHIQUE & MISE EN PAGE

BEYOKO Julien

Février 2024. Copyright © Congo Challenge 2024
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyoy ya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003
www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd

© 2024 par Congo Challenge Science. Tous droits réservés.

Dépôt légal 3.0180-57358



CONGO CHALLENGE

LE MENSUEL

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro

81

Janvier 2024

Un cadre macroéconomique instable, une dégradation continue de la qualité de vie de la population, une insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?

Kinshasa, RDC



Mensuel n°80



Une période électorale tendue avec issue incertaine, des conflits tribaux accentués, une dégradation continue de la qualité de vie de la population, une insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?

Téléchargez notre dernier mensuel, en cliquant sur le lien :

<https://congochallenge.cd/publications/le-mensuel-decembre-2023/>

Sommaire

7	Avant Propos
8	Résumé exécutif
11	Contexte international
11	<i>Croissance économique</i>
12	<i>Inflation</i>
14	<i>Commerce international</i>
16	<i>Marché financier</i>
18	<i>Marché des changes</i>
19	<i>Marché des produits stratégiques</i>
29	Contexte national
29	Evolution de l'économie nationale
34	<i>Activité économique</i>
35	<i>Taux de change et réserves de change</i>
36	<i>Finances publiques</i>
38	Evolution de la situation polique
57	Perspectives politiques et économiques



Avant Propos

Au cours du mois de janvier 2024, l'économie mondiale est restée moins résiliente et marquée par les chocs négatifs tels que le resserrement des conditions de financement en raison des politiques monétaires restrictives et par le prolongement de la guerre en Ukraine. Dans un environnement d'incertitude élevée, la balance des risques entourant les projections est orientée à la baisse pour la croissance mondiale et pour les tensions mondiales sur les prix.

En ce qui concerne le marché des produits de base, nous avons noté une diminution du cours du cuivre, reflétant le ralentissement de l'économie chinoise. En effets, l'indice PMI manufacturiers chinois est resté stagnant à environ 49 points à la fin du mois de janvier 2024. Ces valeurs en dessous de 50 points indiquent une contraction de l'activité industrielle et manufacturière en Chine. Contrairement au cuivre, les prix du cobalt ont connu une légère tendance à la baisse au mois de janvier 2024. De plus, les prix du pétrole brut, particulièrement sur le marché anglais ont augmenté, principalement à cause des tensions sur la voie maritime de la mer rouge. En revanche, les prix de l'or ont connu une tendance baissière.

S'agissant du secteur financier, les marchés boursiers ont globalement affiché une tendance à la hausse. Ces gains sur les indices boursiers étaient en grande partie attribuables aux attentes de la part des investisseurs soutenant un relâchement futur de la politique monétaire menée par les banques centrales, au repli rapide de l'inflation ainsi qu'à l'hypothèse selon laquelle les anticipations d'inflation à plus long terme demeureront ancrées.

Sur le plan national, les risques pesant sur les perspectives économiques sont globalement moins équilibrés, en raison des chocs sur les termes de l'échange, de la crise sécuritaire et humanitaire liée au conflit armé dans l'Est. En effet, le cadre macroéconomique aurait été instable au mois de janvier 2024.

S'agissant l'économie nationale, l'inflation s'est encore accélérée, pour atteindre 23,96% en taux annualisé à la quatrième semaine du mois de janvier. En ce qui concerne le secteur extérieur, le franc congolais a connu une dépréciation en janvier 2024 par rapport à décembre 2023. Cette dépréciation a contribué à l'accumulation des pressions inflationnistes avec de sérieuses conséquences pour le budget et la position extérieure de l'économie congolaise. Sur le marché interbancaire, ce taux s'établirait à 2690,00 à la quatrième semaine du mois tandis que sur le marché parallèle, le taux de change se situerait à 2687,47 à la quatrième semaine de décembre 2023. En outre, les réserves de change n'ont pas progressé au mois de janvier, soit figées à 5.11 milliards laissant ainsi inchangé la capacité de résistance de l'économie congolaise face aux chocs extérieurs. Rapporté en nombre de mois d'importations, la couverture des importations par les réserves de changes s'établirait à 2,80 mois d'importations. En ce qui concerne les finances publiques, le solde budgétaire a été excédentaire au mois de janvier 2024, témoignant d'une situation financière positive de l'État, où les recettes publiques ont dépassé les dépenses publiques.

Sur le plan politique en 2024, le mois de janvier 2024 a été marqué notamment par les réactions après la proclamation des résultats présidentiels par la Ceni ; l'invalidation de 81 candidats députés nationaux ; la proclamation des résultats provisoires des élections législatives ; ainsi qu'à la prestation de serment du Chef de l'Etat.

Sur le plan des perspectives de l'économie nationale, l'inflation reste beaucoup trop forte et demeurera supérieure à la cible pendant une période prolongée, soit au cours des prochains mois de l'année 2024. Le déficit budgétaire devrait se creuser par rapport à la quatrième semaine de janvier 2024 en raison de recettes inférieures aux prévisions. Il est essentiel de poursuivre les réformes, telles que la stabilisation du cadre macroéconomique, la mobilisation continue des recettes, la maîtrise des dépenses et l'amélioration de l'efficacité de la chaîne des dépenses, afin de créer un espace fiscal pour les dépenses prioritaires.

Michel Ange Lotoko Nondo

Résumé exécutif

Situation économique

- **Sur le plan international**, l'économie mondiale sera confrontée à un sombre bilan d'ici la fin de l'année 2024, selon les dernières Perspectives économiques mondiales publiées par la Banque mondiale. En effet, une réalité décevante se présage : la croissance du produit intérieur brut (PIB) connaîtra sa plus faible performance sur une période de cinq ans depuis trois décennies. Toutefois, en dépit de cet état de choses, les prévisions de références de la Banque mondiale, tablent sur une croissance économique mondiale en ralentissement pour la troisième année consécutive, passant de 2,6 % l'année précédente à 2,4 % en 2024, ce qui représente une baisse d'environ trois quarts de point de pourcentage par rapport à la moyenne des années 2010.
- D'après le fonds monétaire international, l'inflation mondiale diminue plus rapidement que prévu dans la plupart des régions, dans un contexte de résorption des problèmes d'offre et de politique monétaire restrictive. En effet, d'après ses prévisions de références, l'inflation globale mondiale devrait tomber à 5,8 % en 2024 et à 4,4 % en 2025.
- Les marchés financiers ont accusé une tendance générale à la hausse au cours du mois de janvier 2024, de même que le mois précédent. Ces gains d'indices boursiers sont tributaires des signes positifs de la reprise économique de la part des investisseurs, au repli rapide de l'inflation ainsi qu'à leurs anticipations d'une future détente de la politique monétaire menée par les banques centrales. Ces anticipations peuvent renforcer la confiance des investisseurs et stimuler la hausse des marchés financiers.
- Quant aux marchés des changes internationaux, le dollar américain a pris de l'avance vis-à-vis de l'euro, du yuan chinois, et du yen japonais, tandis que la livre sterling a légèrement pris de l'avance par rapport au dollar américain.
- En ce qui concerne le commerce international, selon les perspectives économiques de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) exposées dans son rapport intitulé "Global Trade Update", l'année 2024 est marquée par une grande incertitude et une tendance généralement pessimiste en ce qui concerne le commerce international. Cette situation est attribuée à plusieurs facteurs économiques et géopolitiques persistants à l'échelle mondiale.
- S'agissant des matières premières, les prix du cuivre ont affiché une tendance baissière au cours du mois de janvier 2024. À la clôture de ce mois, le prix du métal rouge s'est établi à 3,8864 dollars la livre. Cette dynamique baissière significative peut-être attribuée à plusieurs facteurs, notamment le ralentissement de l'économie chinoise, qui est l'un des plus grands consommateurs mondiaux de cuivre. Les prix du cobalt ont connu une légère tendance à la baisse. À la clôture de ce mois, le prix du métal bleu-vert s'est établi à 28 770 dollars par tonne. De même les prix de l'or ont par contre connu une baisse durant ce même mois. En revanche, les prix du pétrole brut, particulièrement sur le marché anglais ont augmenté, principalement à cause des tensions sur la voie maritime de la mer rouge ayant perturbé la navigation dans le canal de suez qui est la voie maritime la plus rapide entre l'Asie et l'Europe.
- S'agissant du PMI, l'indice des directeurs d'achat (PMI) des services aux États-Unis a connu une augmentation au cours du mois de janvier 2024 par rapport à décembre 2023, s'établissant à une valeur de 52,9 points. En revanche, le PMI manufacturier chinois a enregistré une détérioration au cours de la même période, clôturant à une valeur de 49,2 points, reflétant la baisse de l'activité économique en Chine.

- **Au niveau national**, les projections de Congo Challenge indiquent que la dynamique de l'inflation se serait davantage accélérée en janvier 2024, et devrait rester très forte pendant une longue période, comparativement à décembre 2023. A cet effet, le taux d'inflation hebdomadaire se serait situé à 1,77 % à la quatrième semaine du mois de janvier 2024, soit une hausse de 7,26% comparé à celui enregistré à la clôture de décembre 2023 où ce taux s'était fixé à 1,65%. L'inflation cumulée serait situé à 23,97% à la quatrième semaine de décembre 2023 contre 23,75% un mois plutôt, soit une variation positive de 0,93%.
- S'agissant du taux de change, il y a lieu de noter que le franc congolais a connu une dépréciation en janvier 2024 par rapport à décembre 2023. Cette dépréciation a contribué à l'accumulation des pressions inflationnistes mentionnée précédemment. Sur le marché interbancaire, ce taux s'établirait à 2714,51 à la quatrième semaine du mois contre 2668,95 en fin décembre 2023, soit une dépréciation de 1,71%. Sur le marché parallèle, le taux de change se situerait à 2 690,00 à la quatrième semaine de décembre 2023 contre 2686,67 en décembre 2023, soit une dépréciation 0,12%.
- En janvier 2024, les recettes publiques mobilisées ont été de 1 365, 5 milliards de CDF tandis que les dépenses se sont établies à 1 221,7 milliards de CDF. Le compte des opérations a affiché un excédent de 143, 8 millions de CDF. Une part importante des ressources de l'État a été allouée aux frais de fonctionnement des institutions publiques, tandis que le reste a été consacré à la rémunération des fonctionnaires de l'État ainsi qu'une minime partie aux investissements en capital.
- Enfin, l'actualité économique du mois de janvier 2024 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) du taux de pénétration des assurances qui a atteint de 0,46 % en 2022 d'après la BCC ;

(ii) la création de l'Institut du Bassin du Congo pour la Nouvelle Économie du Climat ; (iii) la mobilisation avec succès de 68 milliards de CDF par le gouvernement congolais, lors de l'émission réussie des bons de Trésor indexés.

Situation politique

- Le mois de janvier 2024 aura été particulièrement marqué par les faits politiques ci-après : les réactions après la proclamation des résultats présidentiels par la Ceni ; l'invalidation de 81 candidats députés nationaux ; la proclamation des résultats provisoires des élections législatives ; la prestation de serment du Chef de l'Etat.
- Selon la centrale électorale, Félix Tshisekedi est élu président de la République démocratique du Congo avec 13.215.366 voix soit, 73,34% des voix. Plusieurs acteurs politiques, apolitiques et institutions voire des pays ont réagi d'un sens à un autre. Il sied de préciser que, pour cette élection présidentielle, la CENI avait enregistré 26 candidats ;
- La commission d'enquête mise en place par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a rendu publiques, le vendredi 5 janvier 2024, ses premières conclusions après avoir examiné les actes frauduleux perpétrés par certains candidats lors des élections du 20 décembre dernier. Selon Patricia Nseyi, rapporteur de la CENI, 81 candidats à l'échelle nationale ont été invalidés avant la publication des résultats provisoires. Les motifs de cette décision sont variés, allant de la fraude et la corruption à la détention illégale des dispositifs électroniques de vote (DEV), en passant par le vandalisme des matériels électoraux et l'intimidation des agents électoraux ;
- La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a dévoilé le dimanche 14 janvier 2024, les partis et regroupements politiques ayant atteint le seuil des suffrages exprimés lors des élections législatives nationales du 20 décembre 2023, en République



démocratique du Congo. Il s'agit de 44 partis et regroupements politiques sont, notamment Udsp, AUC, AB, AAB, Abarb50, Ensemble, MLC, Code, 4ac, ANP, Aad-a, Aacrd, A3a, Atia, Aaec, AN, ACP, AN, A25, AAC/Palu, Aabg, Afdc-a, ABC-a, Udps Kibasa, Nouvel elan, Apc, Dypro... Cette publication devait intervenir le 03 janvier dernier, mais suite aux irrégularités constatées, selon la Ceni, elle a été reportée 10 jours après la date prévue ;

- La Cour constitutionnelle a pris acte, le samedi 20 janvier au stade des martyrs, de la prestation de serment de Félix Tshisekedi réélu président de la République démocratique du Congo pour un second mandat. Félix Tshisekedi a été investi chef de l'État congolais après avoir prononcé le serment, conformément à l'article 74 de la Constitution.

I. Contexte international

I.1. Croissance économique

Au milieu d'une décennie cruciale pour le développement de l'économie mondiale, celui-ci est confrontée à un sombre bilan d'ici la fin de l'année 2024, selon les dernières Perspectives économiques mondiales publiées par la Banque mondiale. En effet, une réalité décevante se présage : la croissance du produit intérieur brut (PIB) connaîtra sa plus faible performance sur une période de cinq ans depuis trois décennies.

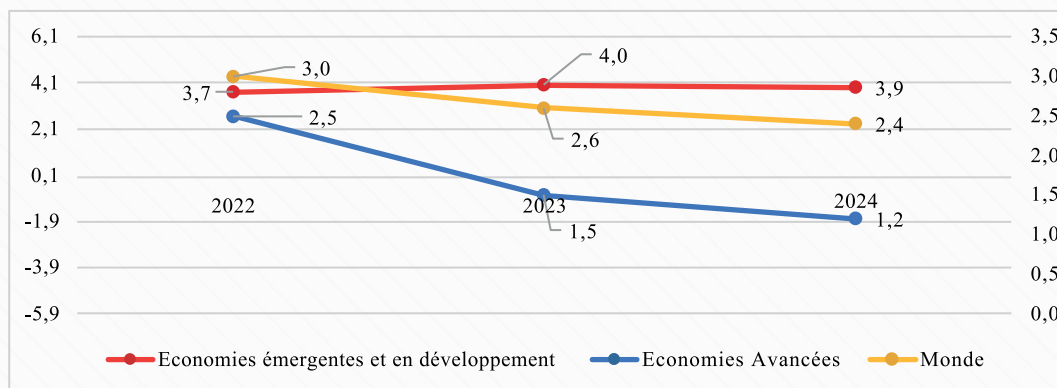
Ce constat met en évidence les défis persistants auxquels est confrontée l'économie mondiale, malgré les attentes initiales de progrès significatifs. Les perspectives économiques actuelles indiquent une période de faible dynamisme, avec des répercussions potentielles sur les objectifs de développement fixés.

Par ailleurs selon la Banque mondiale, dans certains aspects, l'économie mondiale affiche une amélioration par rapport à il y a un an, grâce en grande partie à la robustesse de l'économie américaine, ce qui a contribué à éloigner le risque d'une récession mondiale. Cependant, il convient de rester vigilant face aux tensions géopolitiques croissantes à l'échelle mondiale, qui pourraient présenter de nouveaux risques à court terme au cours de l'année 2024.

Toutefois, en dépit de cet état de choses, les prévisions de références de la Banque mondiale, tablent sur une croissance économique mondiale en ralentissement pour la troisième année consécutive, passant de 2,6 % l'année précédente à 2,4 % en 2024, ce qui représente une baisse d'environ trois quarts de point de pourcentage par rapport à la moyenne des années 2010. Les économies en développement par contre devraient afficher une croissance de seulement 3,9 %, soit plus d'un point de pourcentage de moins que la moyenne de la décennie précédente. Après une performance décevante l'année dernière, les pays à faible revenu devraient connaître une croissance de 5,5 %, ce qui est inférieur aux prévisions.

Fort de ce constat, il faudrait un renforcement des cadres multilatéraux et l'adoption de mécanismes de coopération internationale renforcée, fondés sur l'évaluation des risques.

Figure 1 » Projections de la Croissance économique dans le monde

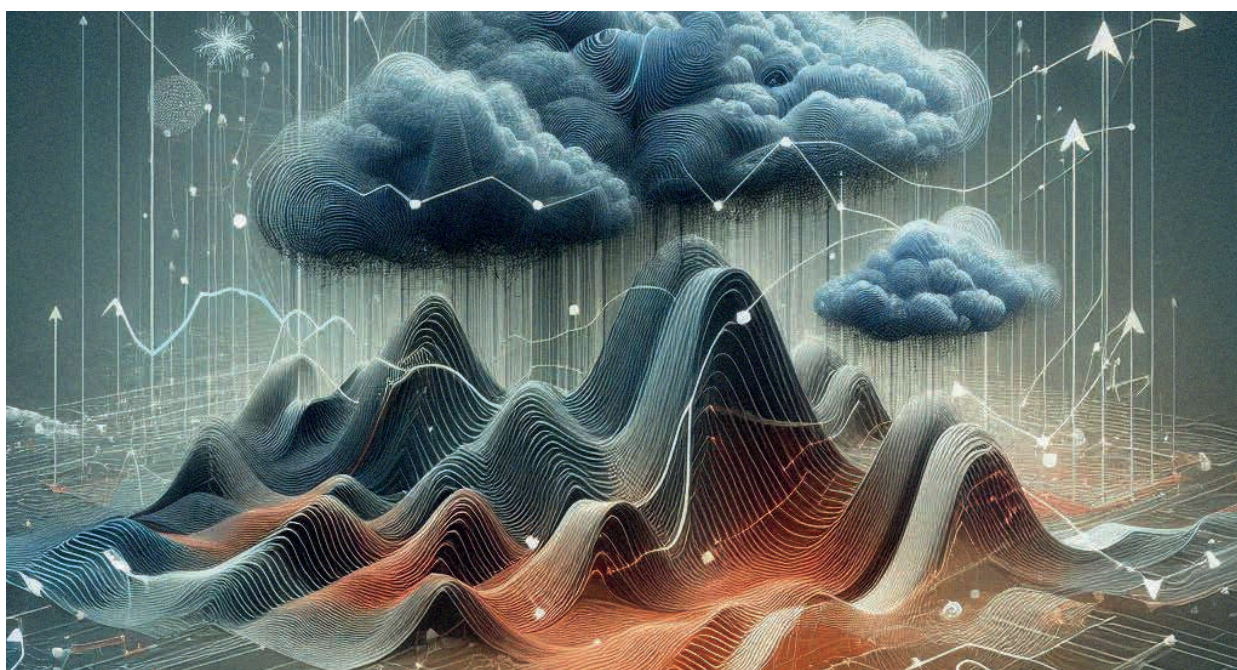


Source : Banque Mondiale 2024

D'après les données illustrées dans la Figure 1, les projections tablent sur une décélération de la croissance des économies avancées à 1,2% en 2024, tandis que celle des économies de marchés émergents et en développement devrait baisser à un niveau de 3,9% pour l'année 2024. Cette décélération de la croissance économique découle d'une convergence de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la poursuite du conflit en Ukraine continuant d'entraîner des perturbations significatives des chaînes d'approvisionnement, provoquant comme corollaire une hausse des prix des matières premières et des produits essentiels.

De plus, les tensions géopolitiques à l'échelle mondiale, spécifiquement la guerre entre Israël et le Hamas au moyen orient constituent un autre facteur qui entrave la croissance économique mondiale.

Il est donc crucial de comprendre que ces facteurs interagissent de manière complexe et peuvent amplifier les effets négatifs les uns des autres. Par conséquent, il est essentiel pour les autorités publiques d'adopter des politiques économiques et commerciales cohérentes et coordonnées pour surmonter ces défis et stimuler la croissance économique à long terme.



1.2. Inflation

D'après le fonds monétaire international, l'inflation mondiale diminue plus rapidement que prévu dans la plupart des régions, dans un contexte de résorption des problèmes d'offre et des politiques monétaires restrictives. En effet, d'après ses prévisions de références, l'inflation globale mondiale devrait tomber à 5,8 % en 2024 et à 4,4 % en 2025.

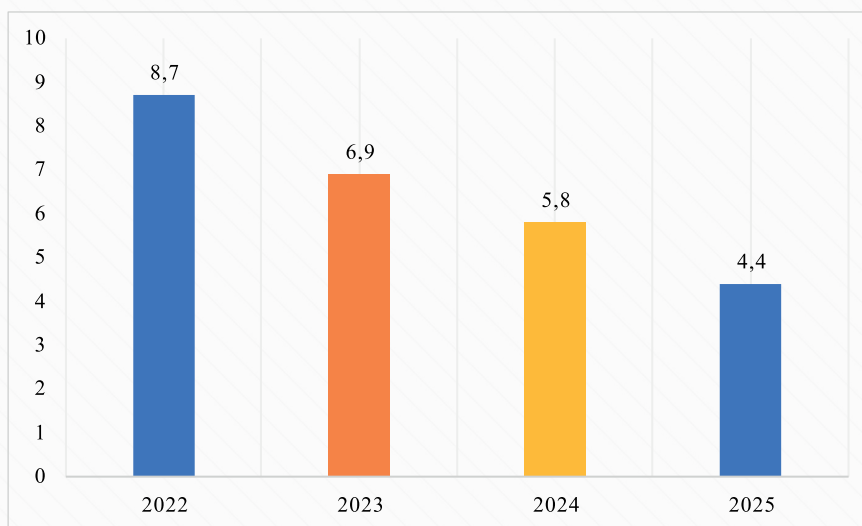
Par ailleurs, grâce à la désinflation et à une croissance économique mondiale soutenue, la probabilité d'un ralentissement économique brutal s'est atténuée et les risques pesant sur la croissance mondiale sont globalement équilibrés. Aussi, une désinflation plus rapide pourrait déclencher un nouvel assouplissement des conditions financières. Une politique budgétaire plus accommodante que la norme et les prévisions pourrait stimuler temporairement la croissance, mais au risque d'un ajustement plus coûteux à l'avenir. Une dynamique renforcée en matière de réformes structurelles pourrait également soutenir la productivité, avec des effets positifs au-delà des frontières.

Cependant, il est important de noter que de nouvelles flambées des prix des produits de base, résultant de chocs géopolitiques tels que les attaques en cours en mer Rouge et les perturbations de l'approvisionnement, ou une inflation sous-jacente plus persistante, pourraient prolonger les contraintes monétaires. Les difficultés croissantes dans le secteur immobilier chinois ou ailleurs, ainsi qu'un changement perturbateur vers des hausses d'impôts et des réductions de dépenses, pourraient également avoir des répercussions négatives sur la croissance économique.

Ces facteurs représentent des risques importants pour l'économie mondiale. Les flambées des prix des produits de base peuvent entraîner une augmentation des coûts de production, ce qui peut entraîner une pression à la hausse sur les prix des biens et services, et potentiellement conduire à des politiques monétaires plus restrictives pour contenir l'inflation. De plus, les difficultés dans le secteur immobilier en Chine pourraient avoir des conséquences néfastes sur la confiance des investisseurs et la demande intérieure. Enfin, un virage perturbateur vers des hausses d'impôts et des réductions de dépenses pourrait freiner la croissance économique en réduisant la demande globale et en créant des incertitudes pour les entreprises.

Dans ce contexte, il est essentiel que les décideurs politiques et les acteurs économiques surveillent de près ces risques potentiels et prennent des mesures appropriées pour atténuer leurs effets négatifs. Une analyse approfondie des tendances géopolitiques, des conditions d'approvisionnement et des indicateurs d'inflation est nécessaire pour évaluer les risques et adapter les stratégies économiques en conséquence. L'anticipation et la réactivité face à ces défis aideront à préserver la stabilité et la croissance économique à long terme.

Figure 2 >> Prévision du taux d'inflation mondiale.



Source : Fonds Monétaire International 2024

D'après les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), et les données illustrées dans la figure 2, l'inflation mondiale devrait ralentir progressivement, passant de 6,9% en 2023 à 5,8 % en 2024, puis à 4,4 % en 2025. Ce ralentissement est largement attribuable aux mesures de resserrement de la politique monétaire mises en œuvre par les autorités monétaires et au repli des goulets d'étranglement au niveau de l'offre.

Dans l'ensemble, les grandes économies s'engagent à maintenir une politique monétaire contractive afin de ramener l'inflation aux objectifs fixés par les banques centrales. Malgré la récente modération de l'inflation, les principales banques centrales ont réitéré leur volonté de maintenir des taux directeurs élevés jusqu'à ce qu'elles constatent de manière convaincante la dissipation des pressions inflationnistes.

Cette approche met l'accent sur la nécessité d'observer des preuves solides et convaincantes de la disparition des pressions inflationnistes avant de modifier la trajectoire de la politique monétaire. Les banques centrales souhaitent éviter toute précipitation dans leur réponse politique, afin de maintenir la confiance des marchés et d'éviter les erreurs de politique monétaire passées.

I.3. Commerce international

Selon les perspectives économiques de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) exposées dans son rapport intitulé "Global Trade Update", l'année 2024 est marquée par une grande incertitude et une tendance généralement pessimiste en ce qui concerne le commerce international. Cette situation est attribuée à plusieurs facteurs économiques et géopolitiques persistants à l'échelle mondiale.

Tout d'abord, les tensions géopolitiques continuent d'exercer une pression sur le commerce mondial, entravant la fluidité des échanges et créant un climat d'incertitude pour les acteurs économiques. De plus, l'escalade de la dette dans de nombreux pays et la fragilité économique généralisée contribuent à l'incertitude et à la prudence des acteurs commerciaux.

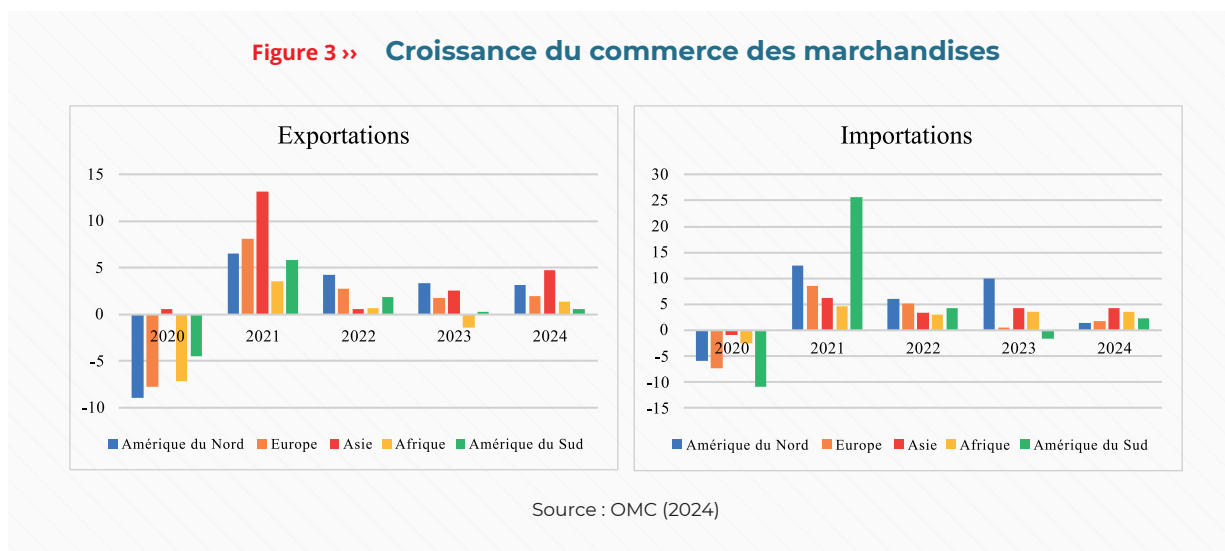
En outre, des tendances spécifiques dans certaines régions du monde pèsent sur le commerce international. On observe une baisse de la demande dans les pays développés, ce qui limite les opportunités d'exportation pour les économies dépendantes des exportations. De plus, les échanges en Asie de l'Est connaissent une diminution, ce qui impacte les chaînes d'approvisionnement régionales.



Un autre défi majeur est représenté par l'augmentation des mesures de restriction du commerce, telles que les barrières tarifaires et non tarifaires, qui entravent la libre circulation des marchandises et des services. Cette situation est exacerbée par une volatilité accrue des prix des produits de base, ce qui rend difficile la prévisibilité des coûts pour les entreprises.

Enfin, les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis ont un impact significatif sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les entreprises doivent faire face à des défis liés à la reconfiguration de leurs chaînes d'approvisionnement pour s'adapter aux nouvelles réalités commerciales et aux mesures politiques en vigueur.

Face à cette conjoncture, il est nécessaire de favoriser un cadre de coopération et de règlement des différends basé sur des règles communes afin de garantir un environnement commercial équitable et équilibré pour tous les acteurs économiques impliqués.



La Figure 3 illustre une croissance modérée de la demande d'importations mondiales au cours de l'année 2024. Cependant, cette croissance est entravée par une persistance de l'incertitude économique, ce qui a un impact négatif sur la confiance des entreprises et des consommateurs.

En Europe, la persistance d'une inflation énergétique élevée exerce un effet défavorable sur le pouvoir d'achat des ménages et les coûts de production. En Amérique du Nord, le maintien de la politique monétaire restrictive de la Réserve fédérale américaine (Fed) freine les dépenses dans les secteurs de l'immobilier, de l'investissement et de l'automobile. En Asie, la Chine fait face à des défis persistants, notamment dans le secteur immobilier, alors qu'elle cherche à stimuler son économie. Enfin, en Afrique et en Amérique latine, l'augmentation des coûts alimentaires met en péril la sécurité alimentaire et aggrave le fardeau de la dette.

Dans ce contexte, il est impératif de mettre en place des mesures visant à améliorer les infrastructures commerciales et à renforcer la coopération internationale. Ces mesures contribueraient à créer un environnement plus propice à la reprise du commerce international, en favorisant des investissements dans les infrastructures de transport, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que les mécanismes de facilitation des échanges. Une coopération internationale accrue permettrait également de relever les défis communs et de développer des politiques coordonnées pour stimuler la croissance économique et réduire les obstacles au commerce.



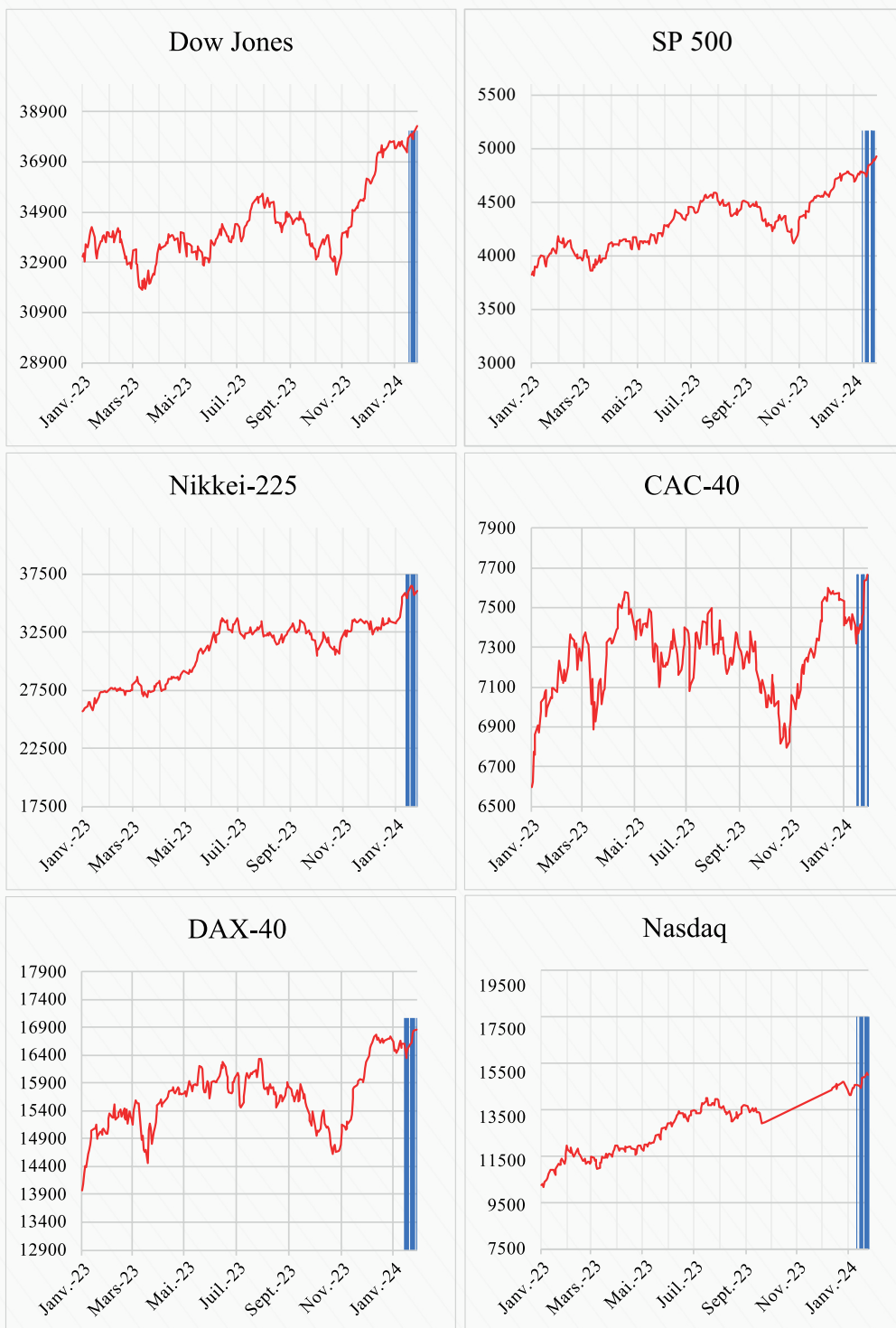
I.4. Marché financier

Au cours de ce mois de janvier 2024, les marchés financiers ont connu une tendance générale à la hausse. Les principaux indices boursiers, tels que le Dow Jones Industrial Average (DJIA), le S&P 500 et le Nasdaq, ont clôturé le mois à des niveaux respectifs de 38 333 points, 4 927 points et 15.455 points, respectivement. Cette dynamique positive s'est également reflétée sur les marchés financiers européens.

Sur le marché boursier de Paris, l'indice CAC- 40 a enregistré une légère augmentation, passant de 7 543 points en décembre 2023 à 7 663 points à la fin du mois de janvier 2024. En Allemagne, l'indice DAX 40 a également connu une légère hausse, atteignant 16 860 points à la clôture du mois. De même que le marché boursier européen, la bourse de Tokyo a enregistré une légère hausse, passant de 33 464 points en décembre 2023 à 36 026 points à la fin du mois de janvier 2024.

Les gains des indices boursiers peuvent être attribués aux signes positifs de la reprise économique de la part des investisseurs, ainsi qu'à leurs anticipations d'une future détente de la politique monétaire menée par les banques centrales. En effet, les investisseurs peuvent anticiper un assouplissement ultérieur de la politique monétaire en réponse à des conditions économiques favorables, ce qui laisse entrevoir une reprise économique mondiale ou des signes de ralentissement économique. Ces anticipations peuvent renforcer la confiance des investisseurs et stimuler la hausse des marchés financiers.

Figure 4 » Evolutions journalières des principaux indices boursiers



Source : Macrotrends et boursorama.

I.5. Marché des changes

Au cours du mois de janvier 2024, les principales banques centrales dans le monde, dont notamment la Fed, ont maintenu inchangé leur taux directeurs élevés, entraînant comme corollaire une hausse du dollar américain à la fin du mois de janvier 2024 par rapport à l'euro et à la livre sterling. À la clôture mensuelle, l'euro s'est déprécié à 1,08 EUR/USD, tandis que la livre sterling a atteint environ 1,266 GBP/USD.

L'appréciation du dollar peut être attribuée à la persistance de la politique monétaire menée par la Réserve fédérale (Fed). En effet, cette politique a engendré une hausse de l'attrait des rendements des obligations américaines pour les investisseurs étrangers, ce qui a augmenté la demande de dollars et, par conséquent, entraîné une appréciation de la valeur de la monnaie américaine.

Le yen japonais a également connu une tendance baissière au cours de cette période, indiquant sa dépréciation par rapport au dollar américain. De même que le yen japonais, la devise chinoise, le yuan, a subi l'offensive du billet vert.

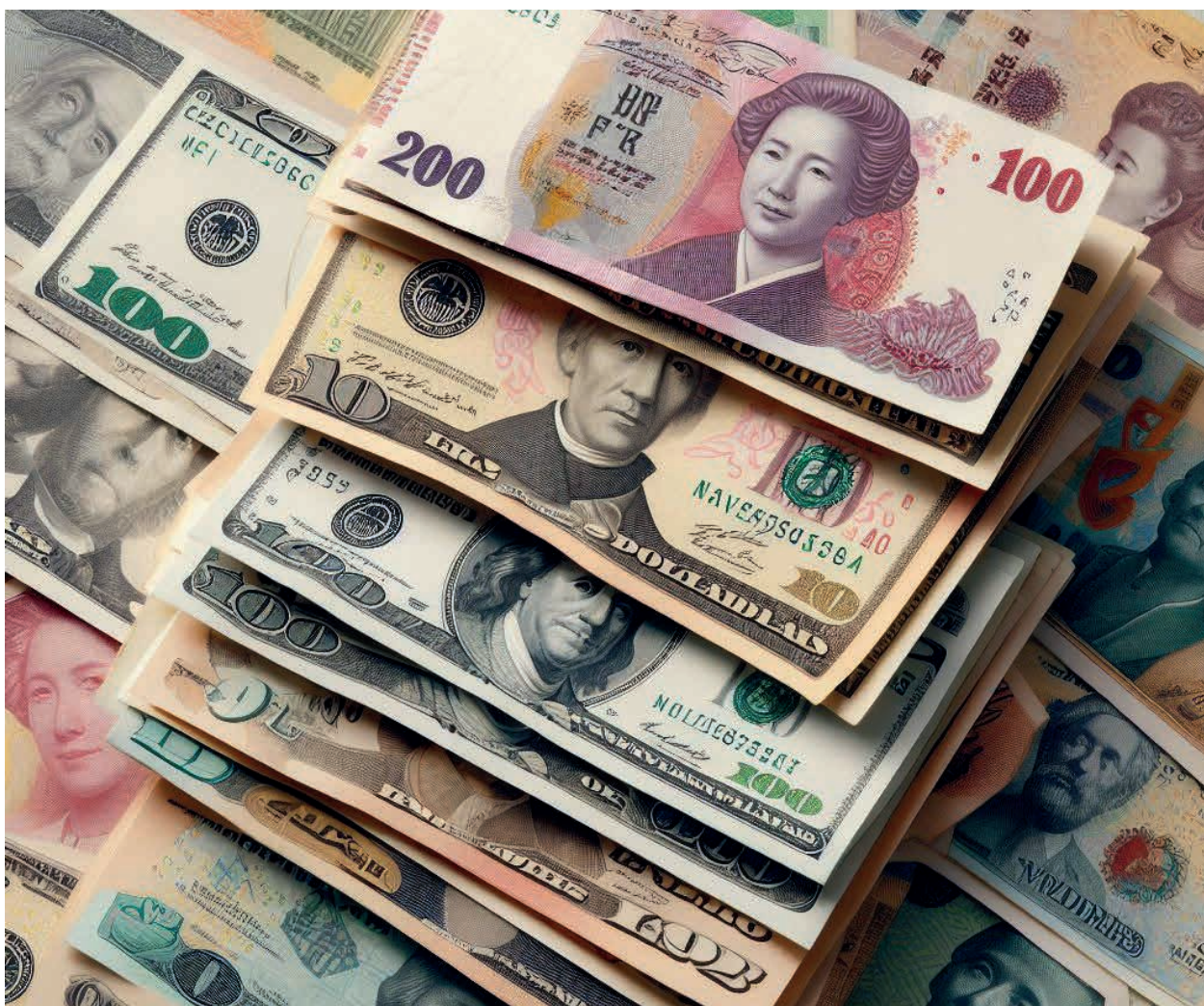
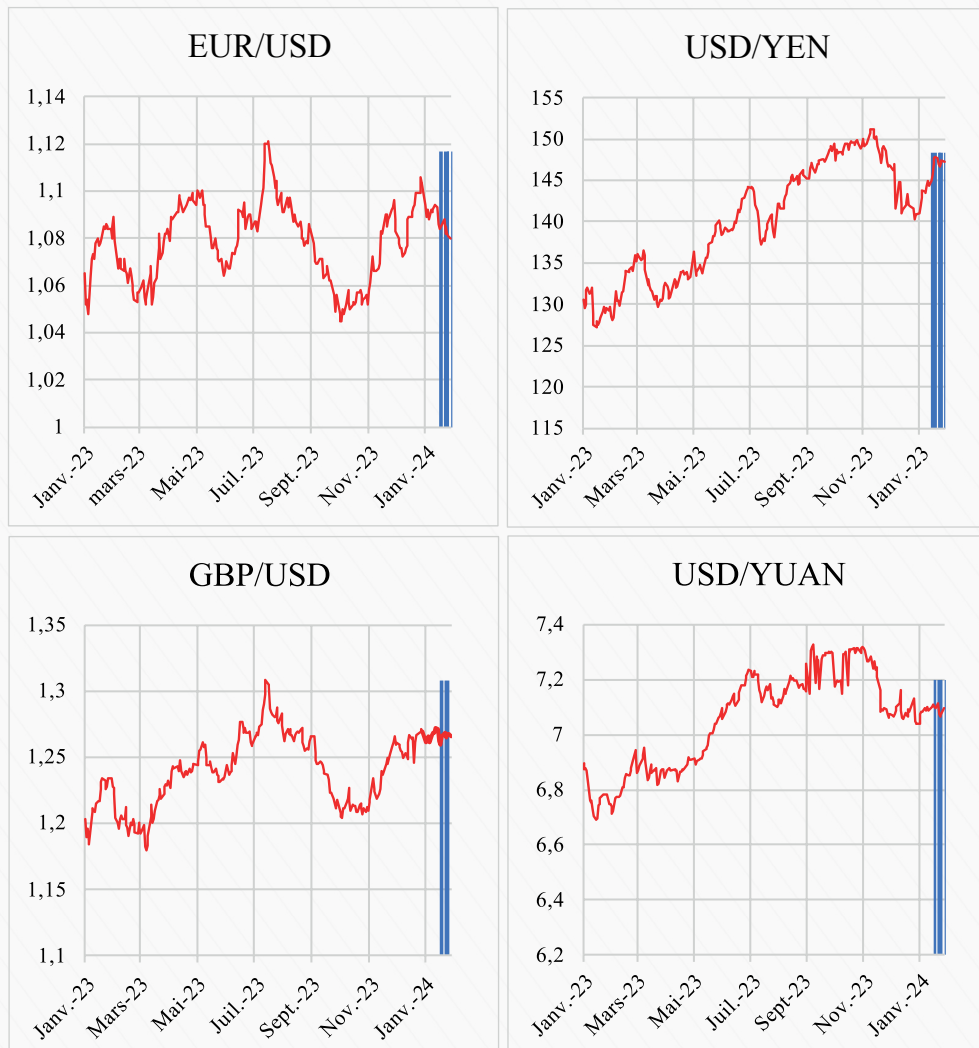


Figure 5 » Evolutions journalières des principaux cours de changes



Source : Boursorama.

I.6. Marché des produits stratégique

♦ Or

Les prix de l'or ont enregistré une trajectoire à la baisse au cours du mois de janvier 2024, clôturant à 2 035 dollars l'once, soit une baisse de 1,3 % par rapport à décembre 2023. La baisse des prix de l'or peut principalement être attribuée à l'appréciation du dollar américain sur le marché des changes. En effet, lorsque le dollar se renforce, il rend l'or plus coûteux pour les détenteurs d'autres devises et peut réduire la demande pour l'or en tant que réserve de valeur alternative. L'or est souvent considéré comme un actif refuge, et lorsque les investisseurs perçoivent une hausse de la valeur du dollar, ils peuvent être moins enclins à investir dans l'or.

Cependant, les prix de l'or sont également influencés par d'autres facteurs économiques et monétaires, en particulier les décisions de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). Les mesures de politique monétaire, telles que les changements de taux d'intérêt ou l'utilisation de l'assouplissement quantitatif, peuvent avoir un impact sur la demande d'or. Par exemple, des taux d'intérêt plus élevés peuvent augmenter le coût d'opportunité de détenir de l'or, car les investisseurs peuvent préférer des actifs qui génèrent des rendements plus élevés.

Il convient de noter que l'évolution des prix de l'or peut être influencée par d'autres facteurs tels que l'inflation, les taux de change, la confiance des investisseurs, les tensions géopolitiques et les conditions économiques globales. Les tendances à court terme peuvent être volatiles et refléter des fluctuations temporaires, tandis que les tendances à plus long terme peuvent être influencées par des facteurs structurels et des fondamentaux économiques. Ces éléments peuvent affecter la confiance des investisseurs dans l'or en tant que réserve de valeur et, par conséquent, influencer son prix.

Figure 6 » Evolution journalière des cours de l'or (en USD par once)



Source : Macrotrends.



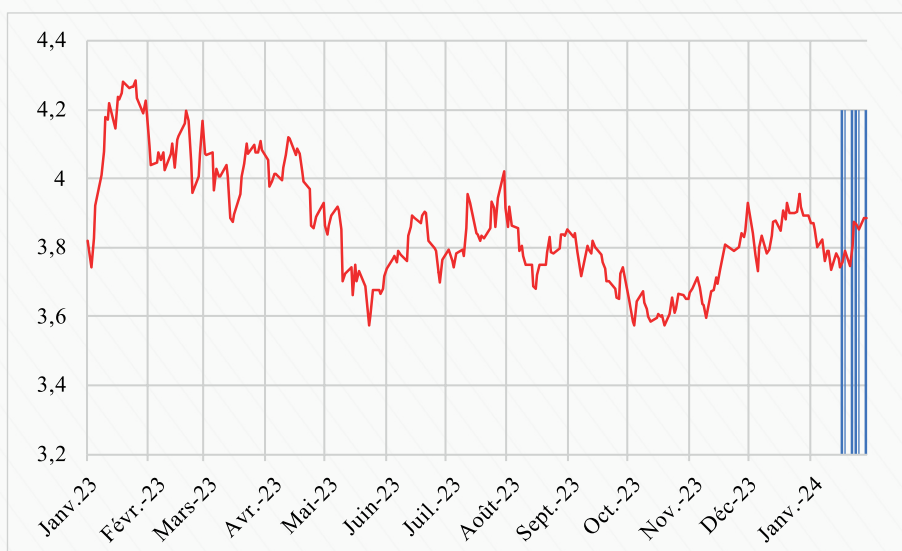
♦ Cuivre

Contrairement au mois précédent, les prix du cuivre ont accusé une tendance légèrement baissière au cours du mois de janvier 2024, clôturant à 3,8864 dollars la livre, soit une baisse de 0,1 % par rapport à décembre 2023.

Cette baisse des prix du cuivre peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment le ralentissement de l'économie chinoise, qui est l'un des plus grands consommateurs mondiaux de cuivre. En raison de son utilisation dans de nombreux secteurs, y compris la construction et la fabrication, le cuivre est souvent considéré comme un indicateur avancé de la santé économique mondiale.

Ainsi, lorsque l'économie chinoise ralentit, la demande de cuivre diminue, ce qui exerce une pression à la baisse sur les prix. Il est essentiel de surveiller de près l'évolution des facteurs économiques, géopolitiques et monétaires afin d'évaluer les perspectives futures du marché du cuivre. Les fluctuations des prix du cuivre peuvent avoir des conséquences significatives pour les entreprises, les pays producteurs et les investisseurs. Par conséquent, il est important pour les acteurs du marché de prendre en compte ces facteurs et de mener une analyse approfondie des tendances économiques mondiales, des décisions politiques et des développements technologiques afin de prendre des décisions éclairées et de gérer les risques liés au marché du cuivre.

Figure 7 » Evolution journalière des cours du cuivre (en USD par livre)



Source : Macrotrends.



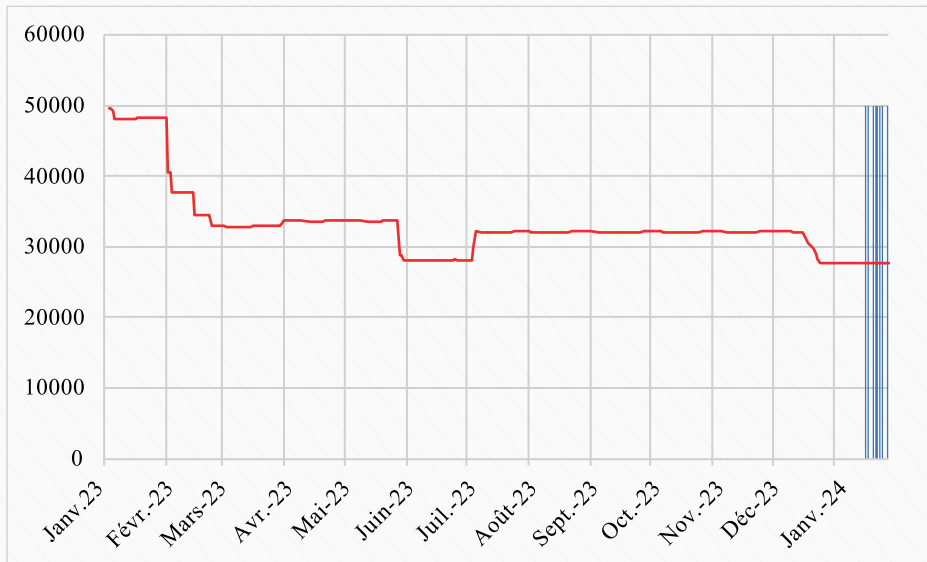
♦ **Cobalt**

Au mois de janvier 2024, les prix du cobalt ont connu une légère tendance à la baisse. À la clôture de ce mois, le prix du métal bleu-vert s'est établi à 28 770 dollars par tonne, enregistrant ainsi une diminution minimale de 0.05 % par rapport à la fin du mois de décembre 2023, où il était de 28 787 dollars par tonne. La baisse des prix du cobalt peut avoir des implications significatives pour l'industrie et les acteurs du marché. Le cobalt est un composant essentiel des batteries utilisées dans les véhicules électriques, les appareils électroniques et les systèmes de stockage d'énergie. Par conséquent, les fluctuations des prix du cobalt peuvent avoir un impact direct sur la compétitivité et la rentabilité des entreprises opérant dans ces secteurs.

La diminution de la demande de batteries pour véhicules électriques est un facteur clé qui a contribué à la baisse des prix du cobalt. Bien que la demande de voitures électriques continue de croître, certains facteurs tels que les politiques de subventions et les incitations fiscales peuvent influencer l'adoption de ces véhicules. De plus, les préoccupations environnementales et les avancées technologiques dans le domaine des batteries peuvent également jouer un rôle dans la demande de cobalt.

Il convient de souligner que l'industrie du cobalt est sujette à des changements rapides et à des incertitudes. Les développements économiques, politiques et technologiques peuvent avoir un impact considérable sur la demande, l'offre et les prix du cobalt. Par conséquent, les acteurs du marché doivent rester attentifs à ces facteurs et mener une analyse continue pour évaluer les perspectives futures du marché du cobalt. Cette vigilance est essentielle pour prendre des décisions éclairées, gérer les risques et saisir les opportunités dans ce secteur en évolution rapide.

Figure 8 » Evolution journalière des cours du cobalt (en milliers d'USD par tonne)



Source : Investing.com

♦ Pétrole

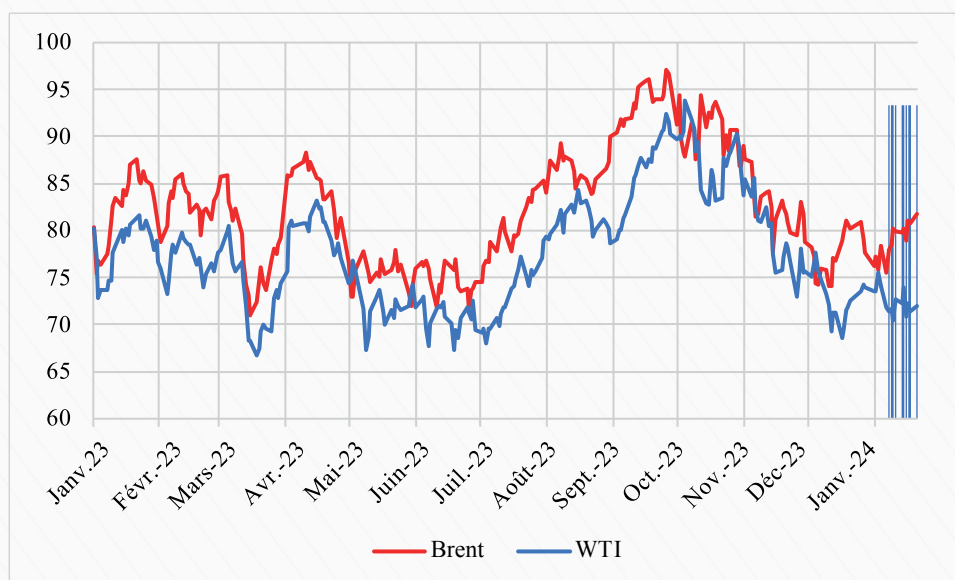
En janvier 2024, les prix du pétrole brut sur le marché américain ont enregistré une tendance à la baisse et ce contrairement au marché européen (Brent) ayant enregistré une tendance haussière se fixant respectivement à 72,02 dollars le baril pour le WTI et à 81,07 dollars le baril pour le Brent à la clôture du mois, contre 75,84 dollars pour le WTI et 81,72 dollars pour le Brent un mois plus tôt. Cette hausse des prix du pétrole brut sur le Brent est imputable aux tensions sur la voie maritime de la mer rouge ayant perturbé la navigation dans le canal de Suez qui est la voie maritime la plus rapide entre l'Asie et l'Europe. En effet, près de 12% du total des échanges du pétrole passent par la mer rouge, ce qui a fait grimper les prix du pétrole au-dessus de 80 dollars le baril.

Cependant, il convient de noter que l'orientation à long terme du marché pétrolier sera largement conditionnée par les choix opérés lors de la prochaine réunion de l'OPEP+ concernant leur politique de régulation de la production pétrolière. Les décisions stratégiques prises par l'OPEP+ auront un impact considérable sur l'offre mondiale de pétrole et, par conséquent, sur les prix.

Par ailleurs, le marché pétrolier est confronté à des incertitudes géopolitiques et économiques mondiales, qui peuvent engendrer d'importantes volatilités des prix. Les évolutions politiques, les tensions régionales et les crises économiques peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'équilibre entre l'offre et la demande de pétrole, et donc dans la détermination des prix.

Dans ce contexte, les acteurs du marché, notamment les investisseurs et les opérateurs, doivent surveiller attentivement les décisions prises par l'OPEP+ ainsi que les développements géopolitiques et économiques afin d'anticiper les fluctuations des prix du pétrole et prendre des décisions éclairées. Une analyse approfondie de ces facteurs clés est essentielle pour évaluer les risques et opportunités du marché pétrolier et adapter les stratégies d'investissement en conséquence.

Figure 9 >> Évolution journalière des cours du Pétrole (en USD par baril)



Source : Macrotrends.

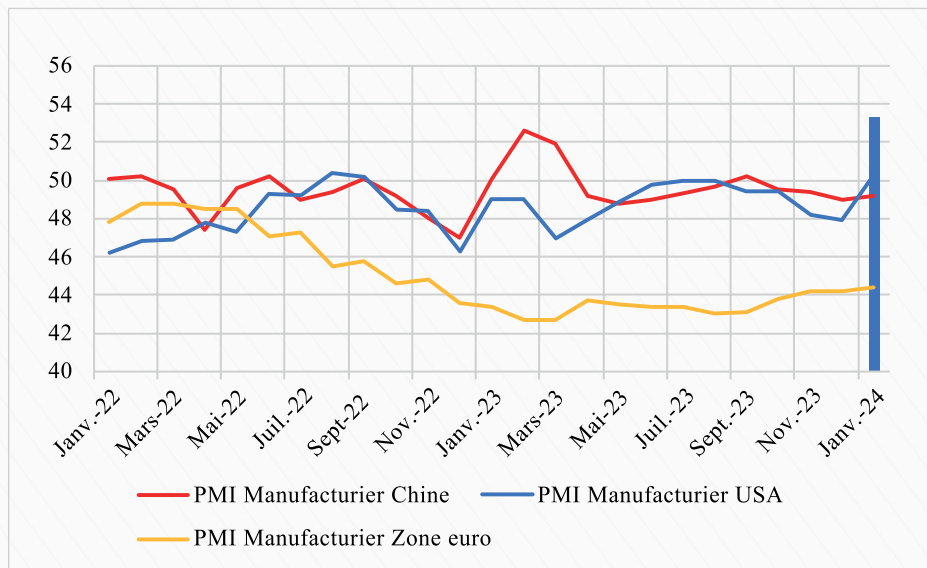
♦ **PMI (Indice des directeurs d'achats)**

Au cours du mois de janvier 2024, les indices des directeurs d'achat (PMI) des services aux États-Unis et en Chine ont enregistré une augmentation par rapport à décembre 2023. L'indice PMI des services aux États-Unis s'est établi à 52,9 points, tandis que celui de la Chine a atteint 52 points, comparé à une valeur de 51 points en fin décembre 2023. En revanche, l'indice PMI des services en Europe est resté stagnant autour de 48 points au cours de la même période.

S'agissant des indices PMI manufacturiers, l'indice américain a enregistré une hausse en janvier 2024, atteignant une valeur de 50 points contre 47,9 points en fin décembre 2023. Cette augmentation témoigne d'une expansion des activités du secteur manufacturier aux États-Unis, reflétant ainsi la solidité de l'économie américaine. En revanche, les indices PMI manufacturiers chinois et européen sont restés stagnants à environ 49 points et 44 points respectivement à la fin du mois de janvier 2024. Ces valeurs en dessous de 50 points indiquent une contraction de l'activité industrielle et manufacturière en Chine et en Europe.

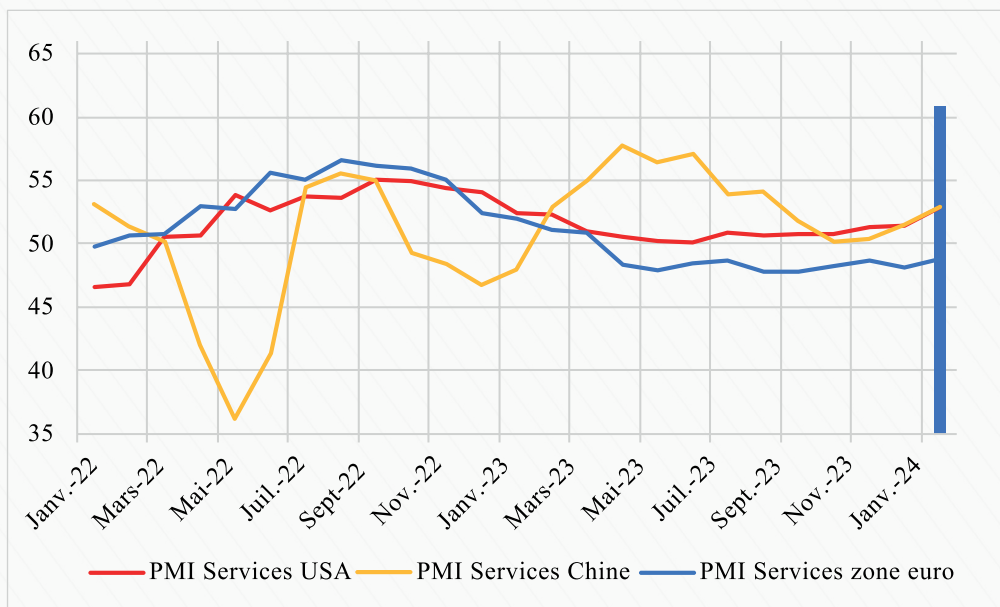
Par ailleurs, il sied de noter que l'indice des directeurs d'achat est un indicateur économique largement utilisé pour mesurer l'activité économique dans un secteur spécifique d'un pays. Ce dernier fournit des informations sur les conditions d'activité, la production, les nouvelles commandes, l'emploi et les prix dans ce secteur. Toutefois, un niveau d'indice de 50 indique qu'il n'y a pas eu de changement depuis le mois précédent, tandis qu'un niveau supérieur à 50 indique une amélioration et un niveau inférieur à 50 indique une détérioration.

Figure 10 » Évolution journalière de l'indice PMI manufacturier (en niveau d'indice)



Source : Investing.com

Figure 11 » Évolution journalière de l'indice PMI services (en niveau d'indice)



Source : Investing.com



Encadré 1. IA dans les pays du Sud : opportunités et défis pour une gouvernance plus inclusive

L'avènement de la Quatrième Révolution Industrielle et de ses avancées technologiques connexes a suscité un intérêt considérable de la part des pays du monde entier, entraînant une adoption et un intérêt sans précédent pour l'exploitation de l'intelligence artificielle (IA). Alors que l'IA se généralise, les pays du Sud, tels que l'Afrique, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine et les Caraïbes, ont commencé à capitaliser sur les opportunités offertes par ces technologies, malgré une concentration initiale du développement principalement dans les économies occidentales. Étant donné les défis historiques de développement auxquels les pays du Sud sont confrontés, l'IA est susceptible de favoriser une avancée dans des domaines critiques tels que l'agriculture, les soins de santé et l'éducation. Cependant, les préoccupations grandissantes concernant les implications éthiques de l'utilisation de l'IA posent également de nouveaux défis aux pays de cette région, en plus de la prise en charge des priorités de développement existantes.

À mesure que le développement de l'IA progresse rapidement et démontre son potentiel pour stimuler la croissance économique, les gouvernements des pays du Sud doivent appréhender la manière de progresser vers la mise en œuvre d'une réglementation rigoureuse sur l'IA et la création de dynamiques écosystèmes d'IA qui soutiennent de manière durable la croissance des start-ups et le développement des talents en recherche et en ingénierie. Une composante essentielle de cette avancée consistera à inclure de manière équitable les pays du Sud dans des tables rondes, des groupes de travail sur l'IA et des instances consultatives de haut niveau, telles que celles initiées par le gouvernement britannique, l'OCDE et les Nations Unies. Néanmoins, l'inclusion des pays du Sud dans ces initiatives doit également être un objectif pour les pays qui ont dominé le discours actuel sur l'IA. Les plans de la Maison Blanche visant à diriger des discussions et des collaborations mondiales essentielles sur l'IA, tels qu'ils sont exposés dans le récent décret sur le développement et l'utilisation sûrs, sécurisés et fiables de l'intelligence artificielle, doivent délibérément rechercher la participation des parties prenantes et des gouvernements des pays du Sud afin de travailler de manière inclusive vers une ère équitable de l'IA.

1. Panorama actuel de l'ia dans les pays du sud

Le paysage actuel de l'intelligence artificielle (IA) dans les pays du Sud témoigne de l'adoption croissante d'outils et de technologies d'IA pour relever les défis économiques et sociaux propres à cette région. Les cas d'utilisation de l'IA sont diversifiés, touchant des secteurs tels que l'agriculture, la santé et l'éducation. Dans l'agriculture, par exemple, des projets ont été réalisés pour améliorer la détection des maladies des cultures, faciliter le diagnostic des maladies du manioc sur le terrain et mettre en place des systèmes d'observation par imagerie pour optimiser les pratiques agricoles et la surveillance forestière.

Dans le domaine de la santé, des modèles prédictifs ont été développés pour soutenir les programmes de télésanté destinés aux futures mères dans les zones rurales, des outils d'aide à la décision clinique ont été créés pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens, et l'interprétation des échographies fœtales a été améliorée grâce à l'utilisation de modèles d'IA. En matière d'éducation, des projets se sont concentrés sur l'identification des élèves à risque, l'amélioration de l'apprentissage de l'anglais et le développement d'assistants d'enseignement pour renforcer l'éducation scientifique.

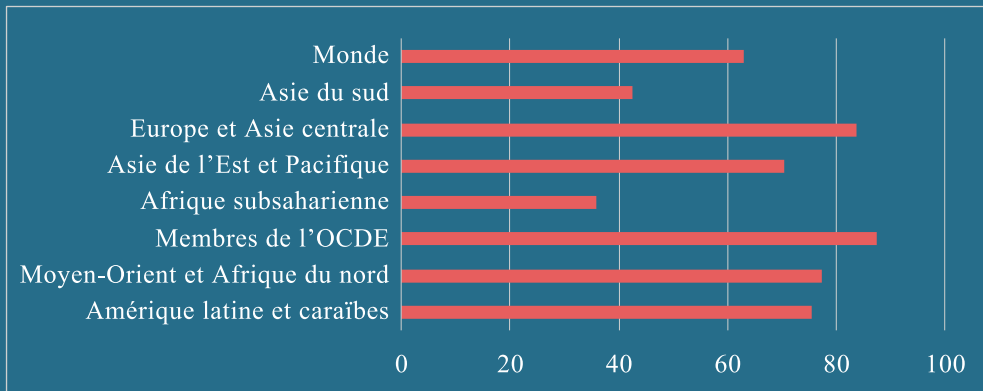
L'émergence de l'IA dans les pays du Sud a également ouvert des opportunités pour démocratiser son utilisation, favoriser des systèmes d'IA plus inclusifs et accroître la participation des communautés sous-représentées. Des organisations de base se sont développées pour développer des ensembles de données et des outils de traduction automatique afin de faciliter l'accès aux langues africaines à faibles ressources. Des initiatives telles que Deep Learning Indaba, Khipu, AI Saturdays Lagos et Data Science Africa ont joué un rôle essentiel dans la croissance des communautés de chercheurs et de développeurs en IA en Afrique et en Amérique latine, en organisant des événements et en favorisant le développement d'une expertise locale dans ces technologies émergentes.

Les grandes entreprises technologiques ont également étendu leur présence dans les pays du Sud en établissant des laboratoires de recherche, des centres de développement et des bureaux d'ingénierie. IBM, par exemple, a établi des laboratoires de recherche en Inde, au Brésil, au Kenya et en Afrique du Sud. Microsoft a également investi dans la recherche en Inde et en Afrique, tandis que Google a ouvert des laboratoires de recherche en IA au Ghana et en Inde. Toutefois, il est important de noter que le développement de ces laboratoires nécessite une infrastructure solide et des ressources humaines qualifiées pour garantir leur pérennité et favoriser le développement d'écosystèmes d'IA plus vastes dans la région.

2. Défis de l'ia dans les pays sud

Malgré les opportunités inhérentes à l'IA, plusieurs défis subsistent. Les contraintes infrastructurelles qui entravent les pays du Sud pourraient potentiellement freiner le développement de l'IA dans ces régions en raison des besoins considérables en données pour l'entraînement des systèmes d'IA et de la demande élevée en ressources informatiques pour ce processus. L'Afrique, en particulier, fait face à des problèmes d'accès à Internet. Au cours de la dernière décennie, la pénétration d'Internet en Afrique a connu une augmentation significative, passant de 8 % en 2011 à 36 % en 2021 (Brookings Institution, 2024). Cependant, la faible pénétration d'Internet en Afrique s'explique en grande partie par l'accès insuffisant à l'électricité et les investissements insuffisants dans des infrastructures Internet cruciales telles que les câbles à fibre optique, les tours cellulaires et les stations de base. Selon les données de la Banque mondiale, seulement 80,7 % de la population urbaine en Afrique subsaharienne est connectée à l'électricité, contre 99,9 % en Asie du Sud et 99,5 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. En milieu rural, ce chiffre chute à 30,4 % pour l'Afrique subsaharienne, tandis qu'il atteint 98,3 % en Asie du Sud et 96,5 % en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Figure 12 ■ Utilisateurs d'Internet en 2021 (% de la population)



Source : Banque Mondiale (2021)

Les préoccupations concernant les impacts négatifs de l'IA ont suscité un large éventail de discussions sur son utilisation dans des domaines tels que les soins de santé, l'emploi et le maintien de l'ordre. Cependant, bon nombre de ces préoccupations se sont principalement concentrées sur l'Occident, excluant ainsi les perspectives sur la manière dont l'IA pourrait affecter les pays du Sud. De plus, les pays du Sud sont souvent devenus une destination pour l'externalisation du travail d'étiquetage des données, avec des entreprises comme Sama et Scale AI qui dépendent de travailleurs de cette région. Des études récentes ont mis en lumière les préjudices subis par les travailleurs de données et les modérateurs de contenu en Afrique de l'Est et en Asie du Sud lorsqu'ils sont exposés à du contenu graphique. Des craintes existent quant à la persistance voire à l'aggravation de cette exploitation. Le manque de politiques solides de protection des données et d'IA dans les pays du Sud pourrait potentiellement entraîner une utilisation abusive accrue à mesure que l'IA se généralise. Étant donné que la législation sur l'IA est encore en développement précoce à l'échelle mondiale, il existe une opportunité pour les pays du Sud de contourner les impacts négatifs potentiels de l'IA. Pour contrer ces préjudices, les gouvernements représentant ces pays doivent déployer des efforts concertés pour élaborer des stratégies d'IA et progresser vers leur mise en œuvre afin de protéger les communautés vulnérables et de favoriser une innovation responsable. Ils doivent également être activement représentés dans les discussions multilatérales mondiales sur l'IA.

3. Voie à suivre pour l'ia dans les pays du sud

Selon les estimations de la Banque mondiale, une connectivité pour les 100 millions d'Africains vivant dans des zones reculées nécessiterait un investissement d'au moins 100 milliards de dollars. Des projets sont en cours pour améliorer la connectivité dans les pays du Sud, en commençant par le continent africain. Le déploiement du câble Internet sous-marin, le plus long jamais conçu, est en

cours avec ses 46 connexions aux réseaux terrestres de 33 pays en Afrique, en Asie et en Europe. Bien que la majorité des 485 câbles Internet sous-marins en service dans le monde soient détenus par de grandes entreprises de télécommunications, les géants de la technologie tels qu'Amazon, Google, Meta et Microsoft intensifient leurs efforts en matière de développement de câbles sous-marins, possédant ou co-détenant actuellement environ 30 câbles, avec de nombreux autres en cours de développement. Cependant, cet intérêt croissant soulève des préoccupations quant à la «colonisation algorithmique» et au risque que les intérêts des grandes entreprises ne l'emportent sur ceux des communautés locales qui pourraient subir les conséquences négatives des systèmes techniques.

Alors que les pays du Sud commencent à développer leurs capacités en matière d'IA, il est judicieux d'investir dans une infrastructure de cloud computing indépendante des plateformes externes telles qu'AWS, Google Cloud ou Microsoft Azure afin de gérer les coûts élevés de calcul et de garantir la conformité aux lois et réglementations locales en matière de stockage des données. Cependant, il sera également nécessaire que les gouvernements investissent dans la création de centres de données et de cloud computing, ainsi que dans la formation du personnel nécessaire à leur maintenance.

Les gouvernements des pays du Sud doivent également renforcer leur capacité à former des chercheurs et des développeurs locaux afin de favoriser l'expansion de leurs écosystèmes d'IA respectifs. Étant donné que la recherche et le développement de l'IA ont traditionnellement été concentrés dans des pays occidentaux tels que les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni, des efforts considérables sont nécessaires pour combler cet écart. L'établissement de partenariats avec des entités externes peut aider les pays du Sud à accélérer le développement de leur capacité locale en matière d'IA. Des pays comme le Nigeria ont déjà établi des partenariats avec Microsoft pour aider les citoyens à acquérir des compétences numériques, tandis que Google a formé près de huit millions de personnes en Amérique latine aux compétences numériques depuis 2017. Cependant, étant donné les environnements politiques et économiques instables de certaines régions des pays du Sud, ces efforts pourraient être entravés si la «fuite des cerveaux» continue d'augmenter. Il est essentiel que les talents en IA formés dans ces pays soient encouragés à rester et à contribuer aux économies locales. Il sera également vital que les pays du Sud développent leur capacité en IA en soutenant la création et la maintenance d'écosystèmes d'IA dynamiques favorisant l'entrepreneuriat et soutenant l'innovation locale grâce à des laboratoires de recherche et des pôles numériques.

De plus, les gouvernements des pays du Sud devraient intégrer la formation aux compétences numériques dans les programmes scolaires primaires et secondaires afin de développer un vivier de chercheurs et de développeurs dans les technologies émergentes. Des initiatives préliminaires ont été observées au Kenya, où le plan directeur de l'économie numérique du gouvernement vise à intégrer des sujets tels que la littératie informatique, la programmation, la citoyenneté numérique et la sécurité en ligne dans les programmes scolaires de la maternelle à la terminale. Dans le reste des pays du Sud, des plans visant à mettre en œuvre des programmes de renforcement des compétences numériques ont été identifiés dans le cadre d'initiatives de transformation numérique au Brésil, au Costa Rica, en Inde, en Jamaïque, en Malaisie, au Panama, au Rwanda et en Afrique du Sud. Cependant, étant donné que de nombreux plans visant à améliorer la formation aux compétences numériques sont encore en développement ou au stade initial de mise en œuvre, il reste encore beaucoup de travail à faire pour exploiter pleinement le potentiel de la main-d'œuvre en IA durable dans les pays du Sud.

Enfin, l'IA offre de nombreuses autres opportunités aux pays du Sud, allant de systèmes de santé plus efficaces à un meilleur accès à l'éducation et une croissance économique accrue. PwC estime que l'IA pourrait contribuer jusqu'à 15,7 billions de dollars à l'économie mondiale d'ici 2030. Cependant, à l'exception de la Chine, seulement 1,7 billion de dollars de cet impact économique devrait bénéficier aux pays du Sud. Cette perspective est préoccupante étant donné que les pays du Sud abritent la majorité de la population mondiale, limitant ainsi les avantages économiques de l'IA aux seuls bénéficiaires des technologies émergentes. Des approches prudentes sont nécessaires pour construire, mettre en œuvre et réglementer ces technologies. L'IA ne doit pas être considérée comme une solution miracle pour résoudre les problèmes de développement. Il est nécessaire d'investir équitablement dans les capacités des services sociaux traditionnels tout en déployant des efforts pour développer des écosystèmes d'IA durables. Pour atteindre ces objectifs, les pays du Sud doivent continuer à participer à des collaborations et à des partenariats internationaux, ainsi qu'à tirer parti de l'expertise existante dans leurs pays respectifs. La capacité des pays du Sud à innover malgré les défis existants contribuera à définir le rôle de la majorité mondiale à mesure que le monde évolue vers un avenir numérique façonné inévitablement par l'IA.

II. Contexte national

II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de janvier 2024 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) du taux de pénétration des assurances qui a atteint de 0,46 % en 2022 d'après le rapport de la BCC ; (ii) la création de l'Institut du Bassin du Congo pour la Nouvelle Économie du Climat ; (iii) la mobilisation avec succès de 68 milliards de CDF par le gouvernement congolais, lors de l'émission réussie des bons de Trésor indexés.

Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

1. Le taux de pénétration des assurances a atteint de 0,46 % en 2022 d'après la BCC

Depuis plusieurs décennies, le secteur des assurances en République démocratique du Congo (RDC) était un monopole de l'État. Une seule entreprise était chargée de fournir des services d'assurance. Cependant, depuis 2015, ce secteur a été libéralisé, permettant l'entrée de nouveaux acteurs. Malgré cela, le taux de pénétration des assurances reste faible. Selon la Banque centrale du Congo, ce taux a atteint seulement 0,46 % en 2022.

Ce taux, bien que faible, est en hausse. En effet, il a connu une évolution depuis 2019, passant de 0,39 % cette année-là à 0,46 % en 2022, soit une augmentation de 0,7 point sur cette période. En ce qui concerne la densité des assurances, qui mesure la consommation des produits d'assurance par habitant, elle est passée de 2,34 USD à 3,07 USD.

Malgré la libéralisation du secteur en 2015, les premières autorisations pour les nouveaux opérateurs d'assurance n'ont été accordées qu'en mars 2019 après la création de l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (ARCA). Selon la stratégie nationale d'inclusion financière, le secteur des assurances comptait 41 opérateurs d'assurance au 31 décembre 2022, dont 10 entreprises d'assurance, 29 intermédiaires d'assurance et 2 entreprises de réassurance régionales.

Il convient de souligner que le secteur est dominé par la branche des assurances non-vie, qui couvre les assurances incendie, accidents et risques divers. Sur les 10 entreprises d'assurance, 7 se concentrent sur la branche non-vie, tandis que seulement trois sociétés opèrent dans le domaine de l'assurance vie. Selon le ministère des Finances, le marché des assurances congolaises connaît une croissance avec un taux de croissance de 3,52 %. En 2022, le chiffre d'affaires s'élevait à 291,8 millions de dollars, contre 215,8 millions de dollars l'année précédente, en 2021.



Il est à noter qu'en RDC, le secteur des assurances vie a connu une croissance exponentielle. Entre 2020 et 2021, le chiffre d'affaires a augmenté de 480 %, suivi d'une croissance de 6 % entre 2021 et 2022. Quant aux assurances non-vie, elles ont enregistré une augmentation de 51 % entre 2020 et 2021, et de 34 % entre 2021 et 2022.

Malgré cette croissance, le taux de pénétration des assurances reste encore faible en RDC. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la faible sensibilisation de la population aux avantages des assurances joue un rôle majeur. Il existe un manque de compréhension des risques couverts par les polices d'assurance, ce qui limite la demande.

De plus, le faible niveau de revenu de la population congolaise limite sa capacité à souscrire à des polices d'assurance. Les primes d'assurance peuvent être perçues comme un fardeau financier supplémentaire pour de nombreux ménages. Le manque d'éducation financière et la méconnaissance des mécanismes d'assurance contribuent également à la faible pénétration des assurances.

Par ailleurs, l'instabilité économique et politique de la RDC peut créer un climat d'incertitude qui dissuade les individus et les entreprises d'investir dans des polices d'assurance.

Une forte pénétration des assurances présente pourtant de nombreux avantages. Elle permet de protéger les individus et les entreprises contre les risques financiers liés aux accidents, aux catastrophes naturelles, aux maladies et à d'autres incidents imprévus. Elle favorise également la stabilité économique en réduisant l'impact financier des événements imprévus sur les ménages et les entreprises.

En outre, une pénétration accrue des assurances peut contribuer au développement du secteur financier et encourager l'épargne à long terme. Les compagnies d'assurance peuvent jouer un rôle important dans le financement de l'économie en investissant les primes collectées dans des projets d'infrastructure, des entreprises et d'autres actifs productifs.

Pour stimuler la pénétration des assurances en RDC, il est essentiel de mettre en place des campagnes de sensibilisation efficaces pour informer la population sur les avantages et l'importance des assurances. Il est également nécessaire de renforcer l'éducation financière en fournissant des informations claires sur les produits d'assurance et en améliorant la compréhension des mécanismes de couverture des risques.

Parallèlement, il est important de développer des produits d'assurance adaptés aux besoins spécifiques de la population congolaise, en tenant compte de ses caractéristiques socio-économiques et de ses niveaux de revenu. Cela peut inclure des polices d'assurance abordables et flexibles, adaptées aux différents segments de la population.

Améliorer l'accès aux services d'assurance est également crucial, en particulier dans les régions rurales où l'infrastructure et la distribution peuvent être limitées. Cela peut être réalisé en établissant des partenariats avec des institutions financières existantes, des coopératives et d'autres acteurs locaux pour étendre la portée des services d'assurance.

Enfin, il est essentiel de promouvoir la transparence et la confiance dans le secteur des assurances en renforçant les mécanismes de réglementation et la supervision. Cela contribuera à dissiper les craintes liées aux pratiques frauduleuses et à la mauvaise gestion, et à renforcer la crédibilité du secteur.

En conclusion, bien que le secteur des assurances en RDC ait connu une croissance, le taux de pénétration reste faible. Cependant, en sensibilisant la population, en renforçant l'éducation financière, en développant des produits adaptés, en améliorant l'accès aux services d'assurance et en renforçant la confiance dans le secteur, il est possible de stimuler la pénétration des assurances et de bénéficier des avantages économiques et financiers qu'elle offre.

2. La création de l'Institut du Bassin du Congo pour la Nouvelle Économie du Climat

Jeff Bezos, fondateur d'Amazon et l'un des hommes les plus riches du monde, s'engage à financer la création de l'Institut du Bassin du Congo pour la Nouvelle Économie du Climat en République démocratique du Congo. Cette annonce a été faite lors du premier conseil des ministres de l'année, présidé par Félix Tshisekedi. L'institut, soutenu par le Bezos Earth Fund, aura pour mission de coordonner la recherche sur le climat dans la région du Bassin du Congo et d'élaborer une stratégie globale à court, moyen et long terme.

En réunissant des experts et des scientifiques de renommée nationale et internationale, l'institut abordera les problématiques complexes liées à l'économie du climat. Les membres du gouvernement responsables ont été chargés de trouver un site approprié pour accueillir l'institut et de sélectionner des spécialistes qui contribueront à faire de ce pôle scientifique un centre d'excellence et de référence internationale.

En 2020, Jeff Bezos a créé le Bezos Earth Fund avec l'engagement de verser 10 milliards de dollars américains sur dix ans pour lutter contre le changement climatique. À ce jour, le magnat des affaires a déjà alloué 261 millions de dollars à des organisations dédiées à la protection des forêts et des écosystèmes dans le Bassin du Congo.

Cette annonce représente une étape importante pour la République démocratique du Congo dans sa lutte contre le changement climatique, considéré comme la plus grande menace pour notre planète, selon le milliardaire américain.

Abritant 70 % des forêts africaines, 10 000 espèces végétales et plus de 400 espèces de mammifères, le Bassin du Congo est l'un des endroits les plus riches en biodiversité de la planète. La région joue un rôle crucial dans l'absorption du carbone, éliminant chaque année plus de 600 millions de tonnes nettes de dioxyde de carbone de l'atmosphère, soit six fois les estimations des forêts du Bassin de l'Amazonie.



Face à de tels enjeux, la dégradation, la déforestation et la perte de biodiversité dans le Bassin du Congo sont tout simplement inacceptables. Actuellement, seulement 17 % du Bassin du Congo est protégé et chaque année, d'importantes zones sont détruites par la déforestation due à l'exploitation forestière, l'exploitation minière, l'agriculture, la construction de routes, la collecte de bois de chauffage et la chasse, entre autres pressions.

Par le biais de partenariats avec des organisations bénéficiaires, le Bezos Earth Fund travaille activement à l'établissement et au renforcement de zones protégées dans le Bassin du Congo, en mettant l'accent principalement sur la République démocratique du Congo, la République du Congo et le Gabon, qui détiennent ensemble les deux tiers des forêts intactes restantes dans la région. Les efforts de Bezos Earth Fund visent à faciliter la création, l'expansion, la gestion et le suivi de zones protégées et conservées, tout en faisant progresser les droits fonciers des peuples autochtones et en reconnaissant le rôle vital des communautés locales et des organisations dans la préservation.

Elle s'efforce, ensemble avec les autres institutions, d'accélérer les progrès vers la protection de 30 % de la région du Bassin du Congo d'ici 2030, préservant ainsi ses précieux trésors écologiques pour les générations futures. L'établissement de l'Institut du Bassin du Congo pour la Nouvelle Économie du Climat en République démocratique du Congo présente plusieurs avantages significatifs pour le pays :

- *Reconnaissance internationale* : l'installation d'un tel institut de renommée internationale en République démocratique du Congo permettra au pays de gagner en visibilité et de renforcer sa position sur la scène mondiale en matière de recherche et d'action sur le climat. Cela contribuera à attirer l'attention des investisseurs, des scientifiques et des experts du monde entier, créant ainsi des opportunités de partenariats et de collaborations fructueuses.
- *Expertise et développement des compétences* : la présence de l'institut attirera des experts et des scientifiques de haut niveau, tant nationaux qu'internationaux, dans le domaine de l'économie du climat. Cela favorisera le transfert de connaissances et le renforcement des compétences locales. Les chercheurs congolais auront ainsi la possibilité de travailler aux côtés des meilleurs experts mondiaux, acquérant une expertise de pointe dans la lutte contre le changement climatique et contribuant ainsi au développement de compétences nationales dans ce domaine crucial.
- *Développement durable et gestion des ressources naturelles* : le Bassin du Congo est une région d'une importance écologique majeure, abritant une biodiversité exceptionnelle et jouant un rôle crucial dans la régulation du climat mondial. L'institut permettra de renforcer les efforts de conservation, de préservation et de gestion durable des ressources naturelles dans la région. Cela contribuera à protéger les forêts, à prévenir la déforestation et à promouvoir des pratiques agricoles et minières durables. En outre, l'institut pourra fournir des recommandations et des stratégies pour une utilisation intelligente et responsable des ressources naturelles du pays, favorisant ainsi un développement économique durable et respectueux de l'environnement.
- *Rayonnement régional et coopération* : en tant que centre d'excellence dans le domaine de l'économie du climat, l'institut jouera un rôle de catalyseur pour la coopération régionale. Il pourra faciliter les échanges d'expertise, de bonnes pratiques et de données entre les pays du Bassin du Congo, renforçant ainsi la collaboration régionale dans la lutte contre le changement climatique. Cela favorisera également la création de réseaux de recherche et d'alliances stratégiques, ouvrant la voie à des collaborations transfrontalières pour la protection de l'environnement et le développement durable.
-

Enfin, la création de l'Institut du Bassin du Congo pour la Nouvelle Économie du Climat en République démocratique du Congo offre des avantages significatifs en termes de reconnaissance internationale, de développement des compétences, de gestion durable des ressources naturelles et de coopération régionale. Cela positionnera le pays comme un acteur clé dans la lutte contre le changement climatique et favorisera un développement économique durable et respectueux de l'environnement.

3. La mobilisation avec succès de 68 milliards de CDF par le gouvernement congolais, lors de l'émission réussie des bons de Trésor indexés

Le gouvernement congolais a réussi à lever 68 milliards de CDF lors de l'émission des bons du Trésor indexés le mardi 9 janvier 2024, surpassant ainsi l'objectif initial de 60 milliards de CDF, selon un communiqué du ministère des Finances. Cette performance témoigne d'un intérêt soutenu des investisseurs pour ces instruments financiers à échéance de 6 mois, comme en atteste un taux de couverture remarquable de 113%. Trois soumissionnaires ont été sélectionnés, et le gouvernement s'est engagé à rembourser ces bons avec un taux d'intérêt fixé à 28,5%.

Les Bons du Trésor, tout comme les Obligations du Trésor, revêtent une importance capitale pour le gouvernement congolais en termes de mobilisation de fonds sur le marché financier local auprès des acteurs économiques, afin de financer certaines de ses dépenses prioritaires. Ces instruments financiers, bénéficiant de la garantie souveraine, sont remboursés à échéance avec intérêts, offrant ainsi au gouvernement une opportunité d'élargir ses sources de financement à l'échelle nationale.

Dans un contexte de faible gouvernance, les investisseurs doivent néanmoins être conscients des risques potentiels auxquels ils s'exposent en investissant dans des bons du Trésor émis par un État. Les facteurs tels que l'instabilité politique, la corruption et l'inefficacité administrative peuvent compromettre la capacité du gouvernement à rembourser ses obligations à temps et dans leur intégralité. Par conséquent, une évaluation approfondie de la gouvernance et de la stabilité économique du pays doit être effectuée avant de prendre une décision d'investissement.

Cependant, les bons du Trésor présentent également des avantages significatifs pour les investisseurs. Tout d'abord, ils offrent une sécurité relative, car ils sont garantis par l'État émetteur. Cela réduit le risque de défaut de paiement par rapport à d'autres investissements plus risqués. De plus, les intérêts fixes associés aux bons du Trésor permettent aux investisseurs de connaître à l'avance le rendement de leur investissement, offrant ainsi une certaine prévisibilité et stabilité.

Par ailleurs, l'indexation des bons du Trésor à la devise américaine constitue une mesure visant à atténuer les risques liés à la volatilité du taux de change. Bien que remboursés en franc congolais, ces titres sont influencés par le taux de change du dollar américain, ce qui offre une certaine protection contre les fluctuations monétaires. Cela peut être attrayant pour les investisseurs soucieux de la préservation de la valeur de leurs avoirs.

Dans l'ensemble, les bons du Trésor et les obligations du Trésor peuvent jouer un rôle crucial dans la diversification des ressources financières du gouvernement congolais. Toutefois, il est essentiel de continuer à renforcer la transparence, la gouvernance et la stabilité économique pour maintenir la confiance des investisseurs et garantir un environnement favorable à l'investissement à long terme.

II.2. Dynamique des prix

Les projections de Congo Challenge indiquent que la dynamique de l'inflation se serait davantage accélérée en janvier 2024, et devrait rester très forte pendant une longue période, comparativement à décembre 2023. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les prix continueraient d'augmenter en janvier 2024.

En effet, pour ce qui est du taux d'inflation hebdomadaire, il table sur une inflation de 1,77 % à la quatrième semaine du mois de décembre 2023, soit une hausse de 7,26% comparée à celui enregistré à la clôture de décembre 2023 où ce taux s'était fixé à 1,65%.

Quant au taux d'inflation cumulée, il se fixerait à 23,97% à la quatrième semaine de janvier 2023 contre 23,75 un mois plutôt, soit une variation positive de 0,93%.

S'agissant de l'inflation en glissement annuel, les projections de Congo Challenge indiquent que l'inflation en glissement annuel s'établirait à 23,75% à la quatrième semaine de janvier 2024 contre 22,96% un mois plutôt, soit une hausse de 3,46%. A ce rythme, nos projections tablent sur un niveau d'inflation de 23,96% en fin d'année 2024 contre 23,75% réalisé en décembre 2023.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer l'accélération des prix observée entre décembre 2023 et janvier 2024. Il pourrait s'agir de :

- La hausse des prix des matières premières. La RDC est un pays importateur net de matières premières, notamment de produits alimentaires, de carburants et de produits manufacturés. La hausse des prix de ces matières premières a entraîné une hausse des coûts d'importation, ce qui a contribué à l'inflation.
- La dépréciation du franc congolais. Le franc congolais a perdu près de 2% de sa valeur par rapport au dollar américain entre décembre 2023 et janvier 2024. Cette dépréciation a rendu les importations plus coûteuses, ce qui a également contribué à l'accumulation des pressions inflationnistes.
- La hausse de la demande. La reprise économique en cours en RDC a entraîné une hausse de la demande de biens et services, ce qui pourrait également contribuer à l'inflation.
- Mauvaise coordination entre la Banque centrale du Congo et le gouvernement. En effet, le financement monétaire par la BCC (non-respect du pacte de stabilité), la non-maîtrise de la chaîne de dépenses et les dépenses non essentielles créent une surliquidité de francs congolais dans l'économie et, de ce fait, accélèrent le rythme de l'inflation.

Dans l'ensemble, les anticipations d'inflation à moyen terme demeurent non ancrées au niveau de la cible d'inflation de la BCC (soit 7%) et les risques à la hausse de l'inflation pourraient provoquer des nouvelles tensions sur les coûts de l'énergie et des produits alimentaires.



Tableau 1 : Évolution de l'inflation (Janvier 2023)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,93	21,36	22,86	24,27
Semaine 2	0,96	21,74	22,83	24,44
Semaine 3	1,01	21,92	22,97	24,80
Semaine 4	1,02	22,24	23,93	24,95

Source : Projections Congo Challenge, décembre 2023.

II.3. Taux de change et réserves de change

Les projections de Congo Challenge indiquent que le taux de change se serait déprécié en janvier 2024. Sur le marché interbancaire, ce taux s'établirait à 2714,51 à la quatrième semaine du mois de janvier contre 2668,95 en fin décembre 2023, soit une dépréciation de 1,71%.

Sur le marché parallèle, le taux de change se situerait à 2690,00 à la quatrième semaine de janvier 2023 contre 2686,67 en décembre 2023, soit une dépréciation 0,12%.

Tableau 2 : Évolution du taux de change

	Clôture décembre 2023	S1	S2	S3	S4	Variation décembre 2023 - Janvier 2024
Marché interbancaire	2 668,95	2 671,59	2 692,40	2 684,51	2 714,51	1,71%
Marché parallèle	2 686,67	2 691,25	2 759,00	2 740,00	2 690,00	0,12%

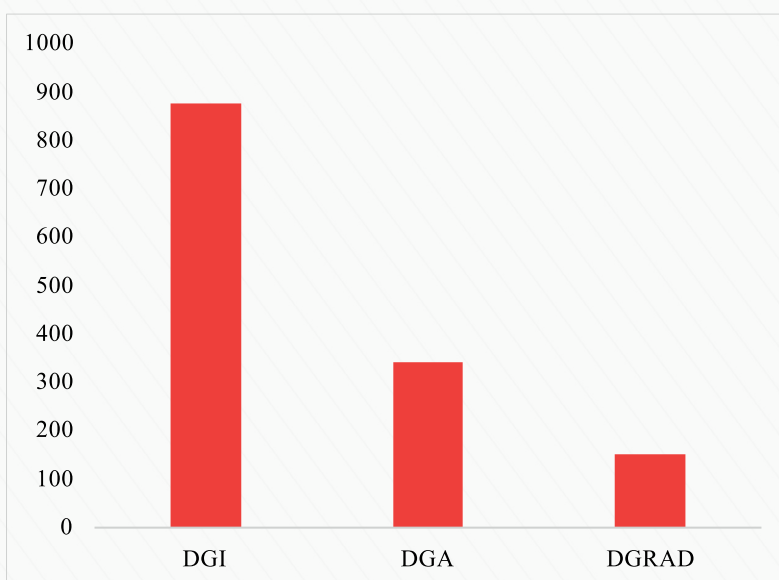
Source : Projections Congo Challenge, décembre 2023.

S'agissant des réserves de change, les projections de Congo Challenge indiquent qu'elles n'auraient pas progressé entre décembre 2023 et janvier 2024. Ainsi, les réserves de change se situeraient à 5,11 milliards d'USD en janvier 2023. Rapporté en nombre de mois d'importations, la couverture des importations par les réserves de changes s'établirait à 2,80 mois d'importations.

II.4. Finances publiques

D'après la Banque Centrale du Congo, en date du 24 janvier 2024, les recettes publiques mobilisées par les régies financières ont été de 1 365, 5 milliards de CDF tandis que les dépenses se sont établies à 1 221,7 milliards de CDF. Le compte des opérations a affiché un excédent de 143, 8 millions de CDF. Une part importante des ressources de l'État est allouée aux frais de fonctionnement des institutions publiques, tandis que le reste est consacré à la rémunération des fonctionnaires de l'État ainsi qu'une minime partie aux investissements en capital.

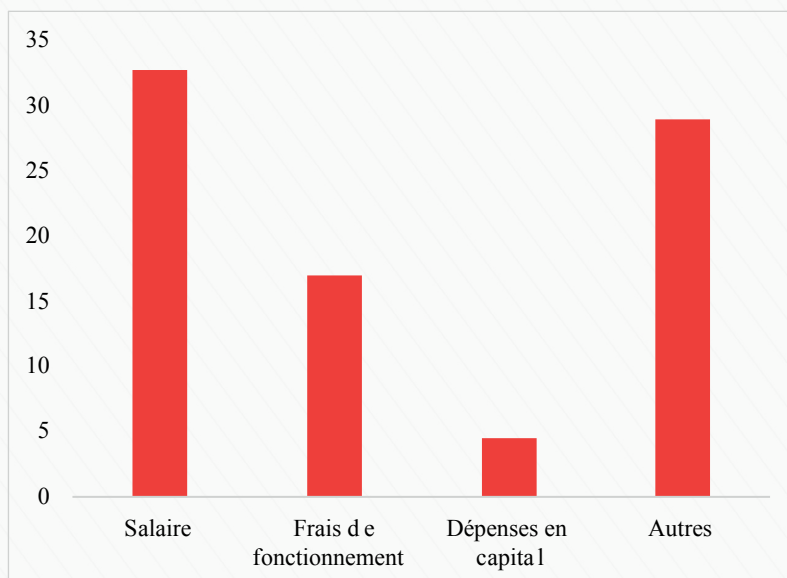
Figure 13 » Répartition de recettes publiques au courant du mois de janvier 2024 (en millions de CDF)



Source : Banque centrale du Congo (BCC)

En ce qui concerne les dépenses publiques du mois de décembre 2023, il est intéressant de noter qu'elles pourraient être plus élevées que celles du mois de novembre 2023, se situant à 2 135 386 millions de CDF. Une part importante des ressources de l'État est allouée aux frais de fonctionnement des institutions publiques, tandis que le reste est consacré à la rémunération des fonctionnaires de l'État ainsi qu'une minime partie aux investissements en capital.



Figure 14 » Evolution de la répartition de dépenses publiques (en%)

Source : Source : Banque centrale du Congo (BCC)

La part des dépenses consacrées à la rémunération des fonctionnaires de l'État a représenté 32,78% du total des dépenses publiques. En revanche, la part des dépenses en capital s'est établi à environ 4,49% et celle consacrée au fonctionnement des institutions a atteint 17,02%. Les autres dépenses effectuées par l'état ont représenté 28,99%.

Le gouvernement compte lever 50 millions de USD au titre d'Obligations du Trésor émises en dollar américain pour une maturité de 2 ans avec un taux d'intérêt de 10% l'an. Les intérêts y relatifs seront remboursés périodiquement chaque six mois. Dans le court terme, il compte aussi lever 100 milliards de CDF pour une maturité de 6 mois.



II.5. Evolution de la situation politique

Le mois de janvier 2024 aura été particulièrement marqué par les faits politiques ci-après :

- (i) Les réactions après la proclamation des résultats présidentiels par la Ceni ;
- (ii) L'invalidation de 82 candidats députés nationaux ;
- (iii) La proclamation des résultats provisoires des élections législatives ;
- (iv) La prestation de serment du Chef de l'Etat.

1. Les réactions après la proclamation des résultats présidentiels par la Ceni

Après que la commission électorale nationale indépendante (Ceni) ait annoncé, ce dimanche 31 décembre, les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 20 décembre 2023. Selon la centrale électorale, Félix Tshisekedi serait élu président de la République démocratique du Congo avec 13.215.366 voix soit, 73,34% des voix. Plusieurs acteurs politiques, apolitiques et institutions voire des pays ont réagi d'un sens à un autre. Il sied de préciser que, pour cette élection présidentielle, la CENI avait enregistré 26 candidats.

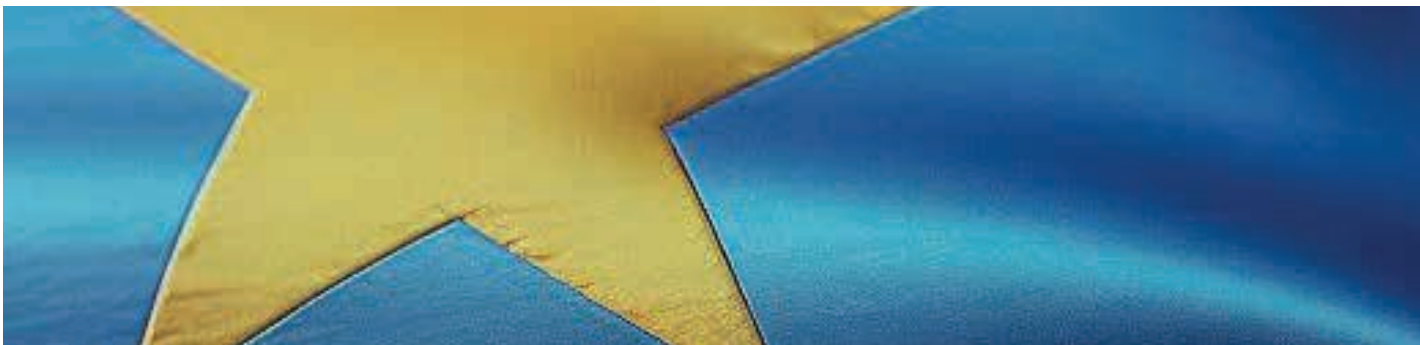
1.a. Les avis des acteurs politiques, apolitiques et institutions

Dans son adresse à la nation faite le dimanche 31 décembre 2023, l'opposant Martin Fayulu, a rejeté en bloc les résultats provisoires publiés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), qui a proclamé Félix Tshisekedi comme vainqueur de la présidentielle.

De ce fait, le président du parti politique, Engagement pour la citoyenneté et le développement (ECIDÉ), candidat malheureux à cette élection a appelé la population à résister contre ce qu'il qualifie de coup d'État. « M. Kadima et la Ceni viennent de franchir le rubicon... Il rejette en bloc le simulacre d'élections et les résultats farfelus de la Ceni. Peuple Congolais, n'acceptez pas ce nouveau coup d'Etat. Il faut résister comme nous le demande l'article 64 de la constitution », a déclaré Martin Fayulu.

Quant à l'opposant Moïse Katumbi, dans son adresse à la nation ce mercredi 03 janvier 2024, ce dernier a remercié le peuple Congolais de l'avoir voté massivement malgré les fraudes électorales orchestrées par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

De ce fait, Katumbi a lancé un appel à une forte mobilisation pour sauver la démocratie. « Trompé notre peuple ne fait qu'aggraver la lancinante crise de légitimité qui perdure dans notre pays et nous fait passer à côté des grands espoirs. Sauver notre démocratie devient une priorité, c'est un devoir, et je ne faillirais pas à mon devoir citoyen, raison pour laquelle, je vous demande de ne pas baisser les bras, de ne pas céder au découragement », a déclaré Moïse Katumbi.



L'Union africaine (UA) quant à elle, à travers son président en exercice, Azali Assoumani, prend acte des résultats provisoires publiés par la Ceni et félicite Félix Tshisekedi pour sa victoire écrasante.

Les résultats provisoires donnant lieu à la victoire de Félix Tshisekedi sont émaillés des critiques de tout genre, plusieurs acteurs politiques appellent à la résistance et l'application de l'article 64 de la constitution, en l'occurrence Martin Fayulu, Moïse Katumbi et le Fcc de Joseph KABILA qui ont demandé au peuple de se tenir prêt pour des actions de grandes envergures.

Pour sa part, Joseph Olengankoy n'est pas resté indifférent, Président du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSA) a manifesté son désarroi face au processus électoral en cours dans un tweet publié sur son compte X. "Ce fut un faux semblant d'élection qui a avili l'image du pays et délabré la démocratie congolaise".

Par contre, l'ancien Premier ministre et candidat à la présidentielle, Adolphe Muzito, a félicité le président sortant, Félix Tshisekedi, pour sa réélection. Il l'a fait savoir dans une déclaration parvenue ce dimanche 31 décembre à Média Congo Press. Le leader du parti « Nouvel Élan » dit noter que le président sortant a bénéficié de plus de suffrages que tous les autres candidats. Pour ce faire, Adolphe Muzito dit espérer, voir Félix Tshisekedi s'atteler aux priorités du pays sur les plans social et sécuritaire, surtout avec l'agression rwandaise.

Jacquemain Shabani, le directeur de campagne de Félix Tshisekedi pense que ce dernier a eu un bilan positif à présenter au peuple congolais, aux électeurs. Deuxièmement, il s'explique aussi par la campagne qu'il a menée. Il faut arriver à considérer que sur les 26 candidats inscrits, 19 qui sont partis en campagne, il est le seul à avoir réussi en 27 jours d'ailleurs, à faire les 26 provinces, 53 meetings. Et je crois que le score qu'il a fait à ces élections, 73%, c'est la photographie de tout cela. Selon les résultats provisoires de la CENI, Félix Tshisekedi est crédité de 73,34 % de voix, suivi de Moïse Katumbi (18,08%) et Martin Fayulu (5,33%).

Patrick Muyaya, le ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du Gouvernement, a indiqué que contrairement aux scrutins antérieurs : "Nous avons eu des élections sans tension. Il n'y a pas eu de coupure d'Internet, il n'y a pas eu de stress, de résidences surveillées et autres habitudes du passé, parce que le narratif est en train de changer". Et de souligner : "Ce processus électoral est différent des précédents avec une histoire toute écrite. Une consolidation de la marche vers la démocratie".

Les USA à leur tour ont réagi. Washington appelle à une « enquête équitable et transparente » sur les allégations de fraude et la violation des dispositions de la loi électorale. L'administration Biden a noté les préoccupations soulevées, notamment les candidats de l'opposition, faisant état de l'existence des bureaux de vote parallèles, la détention des machines à voter par des candidats du régime en place ; du bourrage des



urnes en faveur du candidat Félix Tshisekedi ainsi que des candidats de son obédience politique ; l'absence des fiches des résultats et des procès-verbaux signés par les témoins ; la non-compilation des résultats dans les centres locaux de compilation des résultats conformément aux articles 70 et 71 de la loi électorale.

Il sied de préciser que le greffe de la Cour Constitutionnelle a affirmé, mercredi 3 janvier, avoir reçu deux requêtes en contestation des résultats provisoires de la présidentielle 2023. La première requête a émané du candidat malheureux à la présidentielle du 20 décembre dernier, Théodore Ngoy qui conteste l'élection de Félix Tshisekedi pour nombreuses irrégularités, en conséquence, il a sollicité l'annulation de l'élection présidentielle. La seconde requête est celle de David Eche Mpala qui remet également en cause la réélection de Félix Tshisekedi.

1.b. L'arrêt de la Cour constitutionnelle

Le procureur général près la Cour constitutionnelle a demandé, ce lundi 8 janvier, aux juges de déclarer la requête de Théodore Ngoy recevable, mais non fondée faute de preuves. Cette demande a été formulée au cours de l'audience publique sur l'examen de la requête de ce candidat malheureux à l'élection présidentielle.

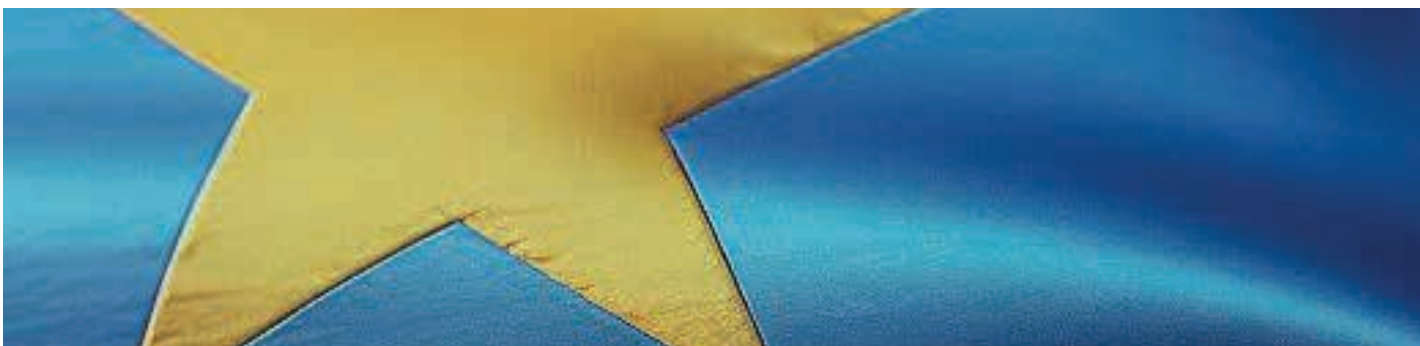
La requête de Théodore Ngoy conteste notamment les résultats de l'élection présidentielle du 20 décembre dernier et sollicite l'annulation de tous les scrutins combinés pour plusieurs cas d'irrégularités susceptibles d'entamer la crédibilité des élections.

Dans son avis, le procureur général estime que le candidat numéro 17 à l'élection présidentielle du 20 décembre dernier n'a apporté aucune preuve sur les différentes irrégularités. Il a développé trois moyens de fond pour attaquer la requête, au motif que l'absence des PV de dépouillement de vote met la Cour en difficulté de changer l'ordre d'arriver à l'élection présidentielle.

Par conséquent, ce dernier a demandé aux juges de déclarer définitivement, Félix Tshisekedi président de la République démocratique du Congo, pour avoir obtenu la majorité des suffrages exprimés.

Selon les avocats de Félix Tshisekedi, Théodore Ngoy confond le juge du contentieux des résultats électoraux au juge de la Constitutionnalité. Pour eux, les irrégularités décriées par tout le monde n'influent pas sur les résultats. D'où, annuler une élection serait une abomination, mais aussi un précédent fâcheux dans l'histoire des élections à travers le monde, ont-ils soutenu.

En revanche, Théodore Ngoy a insisté pour que la Cour puisse surseoir à la publication définitive proclamant Tshisekedi président élu, et réorganiser les scrutins combinés dans l'ensemble du pays, y compris dans les zones touchées par l'insécurité, arguant que la Constitution a été violée par le fait



d'exclure des élections les électeurs de ces entités. Selon cet acteur politique, la CENI est incapable de montrer clairement qu'il a obtenu moins de 5.000 voix. Pour lui, il n'y a pas deux solutions que d'annuler les élections.

Après avoir jugé la requête du Candidat malheureux à la présidentielle, Théodore Ngoy, recevable et non fondée, la cour constitutionnelle a proclamé ce mardi 09 janvier 2024, les résultats définitifs à l'élection présidentielle du 20 décembre 2023. Elle a par ailleurs confirmé les résultats provisoires publiés par la commission électorale nationale indépendante le 31 décembre 2023, en proclamant Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, vainqueur de l'élection présidentielle avec 73,34% des suffrages valablement exprimés.

Après l'annonce, mardi 9 janvier, de l'arrêt de la Cour constitutionnelle confirmant la réélection de Félix Tshisekedi à la tête de la RDC, l'opposant Martin Fayulu a estimé que « la République est trahie ».

Il a aussi réitéré ses accusations en l'encontre de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et son président qu'il tient pour auteurs d'une « fraude planifiée ». Sur son compte X (twitter), ce candidat à la présidentielle de 2023 a écrit : « la fraude planifiée et exécutée par la CENI est tellement flagrante et grossière que la République est aujourd'hui trahie. Le peuple congolais est humilié par M. Kadima et la CENI qui ont systématiquement violé la Constitution et la loi électorale ». En conséquence, l'opposant Martin Fayulu a exigé l'arrestation des membres de la centrale électorale.

L'appel lancé par l'ancien secrétaire d'État américain, Herman Cohen contre l'investiture de Félix Tshisekedi : Ce diplomate dit avoir soutenu le régime de Félix Tshisekedi pendant quatre ans aveuglément. Mais, aujourd'hui il se rend à l'évidence que le peuple congolais ne peut plus être trompé pour la deuxième fois, fin de citation.

Le candidat Docteur Denis Mukwege pour sa part « Il dit avoir fait sa part. Le peuple en a décidé autrement, il respecte ses orientations. Mais un peuple qui se laisse corrompre, qui ne dénonce pas les injustices et qui applaudit ses bourreaux sans résister à leurs tyrannies, est complice de son esclavage et devrait en assumer les conséquences », a-t-il dit.

Par contre, l'Union Africaine (UA), le Royaume-Uni, la France, la Belgique, la chine, les USA et d'autres pays Africains ont félicité Félix Tshisekedi pour sa réélection.

Les évêques catholiques en RDC, à leur tour, ont promis d'apporter leur soutien au Chef de l'État, Félix Tshisekedi, pour la réussite de ce deuxième et dernier mandat. Ils l'ont dit à l'issue de deux journées de travail, tenues à Kinshasa du 15 au 16 janvier, au cours desquelles ils ont passé en revue le processus électoral en cours.



Les prélats catholiques recommandent au Gouvernement de prendre des mesures nécessaires et urgentes, pour décourager la xénophobie, et les élans de tribalisme notés dans les discours, tout au long de la campagne électorale, et de mettre en place un mécanisme politique, pour renforcer la cohésion nationale. Et aussi de tout mettre en œuvre, pour organiser, dans le meilleur délai, les élections dans les territoires de Rutshuru, Masisi et Kwamouth. De mener des enquêtes sérieuses, pour identifier toutes les personnes impliquées dans le détournement des DEV (Dispositifs électroniques de vote).

Quant aux opposants et acteurs de la société civile, dans une déclaration faite le 6 janvier 2024, ont exigé l'annulation de ce qu'ils qualifient de « simulacre d'élections » et la mise à la disposition de la justice de Denis Kadima, des membres de la CENI, de leurs complices et de tous les autres acteurs de la fraude électorale.

2. L'invalidation de 81 candidats députés nationaux

La commission d'enquête mise en place par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a rendu publiques, ce vendredi 5 janvier 2024, ses premières conclusions après avoir examiné les actes frauduleux perpétrés par certains candidats lors des élections du 20 décembre dernier. Selon Patricia Nseya, rapporteur de la CENI, 81 candidats à l'échelle nationale ont été invalidés avant la publication des résultats provisoires. Les motifs de cette décision sont variés, allant de la fraude et la corruption à la détention illégale des dispositifs électroniques de vote (DEV), en passant par le vandalisme des matériels électoraux et l'intimidation des agents électoraux.

Aussitôt que les premières conclusions de la commission d'enquête sont rendues publiques, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a lâché une bombe aux premières heures de samedi 6 janvier 2024. Elle a invalidé 81 candidats députés nationaux et provinciaux qui ont versé dans la fraude électorale. Les uns étaient en détention illégale des dispositifs électroniques de vote, les autres ont violentés les électeurs, voire les agents de la Ceni, en vue de bourrer les urnes..

Parmi les candidats frappés par Denis Kadima Kazadi figurent le gouverneur de la ville de Kinshasa Gentiny Ngobila, son ministre Charles Mbutamuntu, l'ancien ministre Willy Bakonga, Evariste Boshab, Tryphon Kinkiey Mulumba, Colette Tshomba, Nsingi Pululu, Jeannot Binanu, Antoinette Kipulu, Didier Mazenga, Sam Bokolombe..

Plusieurs observateurs qui avaient tiré la sonnette d'alarme sur les irrégularités qui ont caractérisé ces élections, ont estimé que 81 invalidations ne représentent rien par rapport aux cas dénoncés à travers l'ensemble du territoire national. Ils ont souhaité que la Ceni creuse davantage pour punir tous les inciviques afin de crédibiliser le processus électoral. Par ailleurs, Justin Kalumba a été élu et proclamé député par la CENI. De ce fait, il n'est plus de cette liste et les candidats invalidés sont désormais au nombre de 81.



2.a. Les réactions des acteurs et partis politiques et apolitiques

Le parti politique Ensemble pour la République de Moïse Katumbi a réagi rapidement à la décision annoncée par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), invalidant 81 candidats, députés nationaux et provinciaux pour fraude et détention illégale des machines à voter.

De pied ferme, Hervé Diakese, porte-parole d'Ensemble a accusé la Ceni d'être complice de ce scandale électoral dont la majorité d'auteurs sont de la famille politique de Félix Tshisekedi. « C'est la preuve par excellence que la Ceni est trempée dans une vaste opération de fraude, en facilitant l'accès aux machines à voter à des cadres du camp Tshisekedi. Cette fuite en avant, loin de l'absoudre, démontre qu'elle ne peut être juge, là où sa complicité apparaît », a écrit Hervé Diakese sur son compte X. Par ailleurs, le candidat malheureux à la présidentielle, Moïse Katumbi, a appelé une nouvelle fois les congolais à la résistance pacifique pour obtenir la réorganisation des scrutins combinés.

Les opposants ont indiqué que cela démontre que la fraude s'est disséminée sur toute l'étendue du territoire national. « Ceci implique, en réalité, qu'elle a des dimensions beaucoup plus graves. Surtout, lorsqu'on constate que les bénéficiaires des machines à voter sont tous globalement de la même famille politique de monsieur Tshisekedi et ont des statuts étatiques », a indiqué Martin Fayulu et d'autres. Ces derniers se sont posé la question savoir comment la CENI a su que seules les législatives ont été corrompues et pas la présidentielle.

Patrick Civava quant à lui, a rappelé que la majorité de candidats condamnés appartiennent à l'union sacrée. Il évoque unanimement la connaissance de l'usage des machines à voter par ces candidats en faveur d'un candidat particulier. « Tous les candidats invalidés par la CENI sont de l'union sacrée, à l'unanimité, et nous savons tous pour quel candidat à la présidentielle leurs machines ont voté, donc il faut tirer les conséquences », a-t-il déclaré.

L'UNC, parti cher à Vital Kamerhe, (membre du présidium union sacrée), s'est désolidarisé de tous les candidats qui se sont illustrés dans la fraude électorale. « Les regroupements A/A-UNC et A/VK2018 se sont désolidarisés de tous les candidats qui se sont illustrés dans la fraude et ont demandé à la CENI d'aller plus loin dans la démarche pour décourager ces anti-valeurs », écrit Billy Kambale, secrétaire général de l'UNC dans son compte X. Pour rappel, la décision de la CENI portant annulation des suffrages de certains candidats députés concerne également 3 candidats de l'UNC.

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a affirmé, samedi 6 janvier, être désolidarisée des candidats dont les suffrages sont annulés aux élections législatives et locales par la CENI. Ce parti de la mouvance présidentielle a livré son point de vue dans un communiqué dont une copie est parvenue, le même samedi, à Radio Okapi. L'UDPS a également affirmé soutenir la démarche de la CENI qui accuse certains candidats d'avoir perturbé le processus électoral en cours.



2.b. Les réflexes des certains candidats invalidés

Au sein de l'Union Sacrée de la Nation, plateforme initiée par le Président de la République Félix Tshisekedi, les grincements de dents ne se cachent pas du tout. Du côté de l'ACP (Alliance des Congolais Progressistes), certains de ses partisans pointent du doigt le VPM de l'Intérieur, Peter Kazadi, et Augustin Kabuya, tous deux hauts cadres de l'UDPS (Union pour la Démocratie et le Progrès social), parti présidentiel, de vouloir régler des comptes au parti cher à Gentyng Ngobila, actuel gouverneur de Kinshasa, lui aussi invalidé.

Dans un audio relayé en boucle à travers les médias, une voix que l'on attribue à Charles Mbuta Muntu, un autre candidat invalidé et membre de l'ACP, appelle les membres de ce parti à se pointer ce samedi au domicile de Gentyng Ngobila, pour un mot d'ordre. "Nous aurions voulu que l'on invalide aussi Peter Kazadi et Augustin Kabuya, car les deux aussi ont excellé dans les sales jeux", peut-on entendre de cet audio.

Le candidat invalidé, le professeur Kin-Key Mulumba, dans un message publié ce samedi 06 janvier 2024 sur son compte X, a plaidé non coupable des accusations portées par la commission électorale nationale indépendante (CENI).

A l'en croire, il n'a jamais détenu une machine à voter et demande à la Ceni d'apporter la moindre preuve. « J'apprends par la RTNC que je serais invalidé par la Ceni. Je jure que jamais, je ne me serais rendu coupable de quoi que ce soit. Je jure que jamais, je ne me serais trouvé avec une machine à voter, ni l'un des miens. La Ceni doit apporter le moindre début de preuve », a déclaré Kin-Key Mulumba.

Augustin Kabuya, secrétaire général de l'Union pour la démocratie et progrès social (Udps), a donné 72 heures, ce samedi 06 janvier, aux candidats députés nationaux et provinciaux Invalidés, qui disent qu'il est l'auteur des actes de perturbation du processus électoral par bourrage d'urnes ou autres, d'apporter des preuves aux autorités électorales ou judiciaires. Par ailleurs, "Si les preuves se présentent avérées, au nom de son honneur, de la dignité de son parti et du combat de ses pères fondateurs, il démissionnerait de ses charges de secrétaire général de l'Udps".

Colette Tshomba, candidate de la circonscription électorale de la Funa (Kinshasa) qui dit être attristée de ce que la CENI vient de lui infliger ! Elle affirme être victime de manipulation : « Je fais la politique pure et dure et je n'ai pas besoin de me rabaisser pour obtenir des voix ; j'ai une expérience électorale, la connaissance du terrain depuis des années et mes électeurs me sont fidèles et reconnaissants. Je les remercie encore pour leur confiance renouvelée. Ça ressemble à une chasse à l'homme. Seul Dieu est le juste juge ».



2.c. L'invalidation des candidats va-t-elle impacter sur le résultat de l'élection présidentielle ?

Après l'annonce de l'invalidation d'au moins 81 candidats par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), des commentaires vont dans tous les sens. Certains s'interrogent même sur l'impact que cette situation aura sur le résultat provisoire de l'élection présidentielle déjà rendu public.

Face à ce questionnement, Denis Kadima, président de la CENI, a réservé une réponse claire. « Il ne relève qu'à la Cour constitutionnelle de le déterminer, car en publiant les résultats provisoires, la CENI se dessaisit automatiquement du dossier », a-t-il expliqué à nos confrères de Top Congo FM.

Les 81 candidats invalidés par la CENI représentent plusieurs centaines, voire des milliers de voix qui sont censées tomber. Par conséquent, beaucoup estiment que cela aura une incidence directe sur le résultat définitif de l'élection présidentielle. Pendant ce temps, le président de la CENI ne cache pas son intention d'aller jusqu'au bout des sanctions en vue de donner une leçon de vie aux mauvais élèves. « Nous nous attelons à ce que les fraudeurs n'aient plus jamais l'envie de commettre de tels forfaits », a souligné Kadima, parlant de l'invalidation.

Les auteurs de la fraude, sur les 81 candidats invalidés, 12 sont de l'UDPS-Tshisekedi. Parmi eux, beaucoup de « hauts responsables publics » : 3 ministres en fonction ; 6 sénateurs ; 3 députés ; plus de 3 gouverneurs de province et 2 mandataires publics.

Que risquent les fraudeurs ?

Maître Willy Wenga, Avocat de son état, rappelle qu'ils sont à ce stade tous présumés innocents et ont des voies de recours à la CENI, avant la publication des résultats provisoires et à la cour constitutionnelle (dans le cadre du contentieux électoral).

Les peines prévues pour les infractions de fraude électorale vont jusqu'à 10 ans de prison pour falsification de documents électoraux, à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 5 ans pour achat de votes, Intimidations et violences lors des élections et 3 ans pour bourrage d'urnes.

2.d. Quelques candidats invalidés attaquent la décision de la Ceni au Conseil d'État !

Avec Évariste Boshab en tête, certains candidats invalidés des élections législatives nationales et provinciales du 20 décembre 2023, ont introduit, le 8 janvier 2024, une requête au Conseil d'État, pour obtenir l'annulation de la décision de la Commission électorale nationale indépendante.



Le Conseil d'État a instruit, mercredi 10 janvier, 39 affaires sur l'annulation des suffrages et scrutins de 81 candidats députés aux législatives et locales du 20 décembre dernier. Sur ces 81, seize requérants ont saisi le juge de référé-liberté contre la CENI afin d'être rétablis dans leurs droits et l'accusent d'avoir violé le droit de la défense.

Les requérants accusent cette institution d'appui à la démocratie de les avoir injustement incriminés et d'avoir annulé leurs suffrages sans les avoir entendus, alors qu'elle a institué une commission d'enquête qui pouvait préalablement les inviter. L'acte posé par la CENI étant administratif, ils sont allés demander au juge de référé-liberté de suspendre cette décision et ordonner à ce qu'ils soient entendus et qu'ils présentent leurs moyens de défense sur des faits leurs reprochés, notamment la fraude, la corruption, le vandalisme, la détention illégale des matériels électoraux.

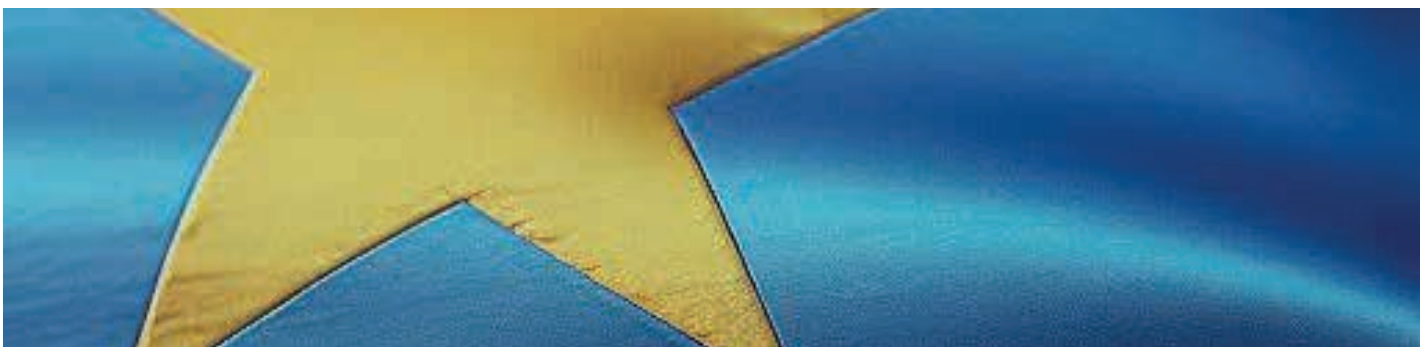
Un autre groupe a saisi en inconstitutionnalité la Cour constitutionnelle contre la décision de la CENI qui violerait la loi. La Cour constitutionnelle a fait savoir, quant à elle, que les recours seront introduits 8 jours après la publication des résultats provisoires des élections législatives nationales. Pour le moment, la Ceni continue à examiner d'autres cas de fraude avant la publication des résultats provisoires de ces élections. Les États-Unis quant à eux, exhortent vivement les autorités congolaises à entamer un réexamen approfondi du processus électoral, à enquêter et à tenir responsables « ceux qui ont tenté de saper la volonté du peuple » et, en consultation avec les parties prenantes, à prendre des mesures tenant compte des recommandations visant à améliorer les futures élections.

3. La proclamation des résultats provisoires des élections législatives

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a dévoilé le dimanche 14 janvier 2024, les partis et regroupements politiques ayant atteint le seuil des suffrages exprimés lors des élections législatives nationales du 20 décembre 2023, en République démocratique du Congo. Il s'agit de 44 partis et regroupements politiques sont, notamment Udsp, AUC, AB, AAB, Abarb50, Ensemble, MLC, Code, 4ac, ANP, Aad-a, Aacrd, A3a, Atia, Aaec, AN, ACP, AN, A25, AAC/Palu, Aabg, Afdc-a, ABC-a, Udps Kibasa, Nouvel elan, Apc, Dypro... Cette publication devait intervenir le 03 janvier dernier, mais suite aux irrégularités constatées, selon la Ceni, elle a été reportée 10 jours après la date prévue.

3.a. La répartition des sièges

Le parti Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS/Tshisekedi) de Félix Tshisekedi a remporté près de 12% des sièges lors des élections législatives du 20 décembre. Le score réalisé par le parti présidentiel le place ainsi devant 44 autres partis qui ont obtenu un ou plusieurs sièges à l'Assemblée nationale composée de 500 sièges.



Le parti a obtenu 69 sièges (contre 35 lors des élections de 2018). Les partis dirigés par certains alliés du chef de l'État notamment le président du Sénat Modeste Bahati Lukwebo, le ministre de la Défense Jean-Pierre Bemba et le ministre de l'Économie Vital Kamerhe, ont remporté respectivement 35, 17 et 32 sièges. Le parti d'opposition Ensemble pour la République de Moïse Katumbi a remporté 18 sièges.

Voici la liste complète

Parti politique	Nombre de Députés élus	Responsable
UDPS/Tshisekedi	69	AUGUSTIN KABUYA
A/A UNC & A/VK 2018	39	VITAL KAMERHE
AFDC/A	36	MODESTE BAHATI LUKWEBO
AB	26	BANY BANZA MALOBA
A24, A25, AN	25	FIFI MASUKA
ENSEMBLE, ALTER ET AVANÇONS	23	MOISE KATUMBI
2A/TDC	21	AUGUSTIN KABUYA
AAAP	21	TONY SHIKU/ LAURENT BATUMONA
MLC & APA/MLC	21	JEAN PIERRE BEMBA
A/B50	20	JULIEN PALUKU
AACPG	16	PIUS MWABILU MBAYA MUKALA
4AC	16	AUGUSTIN KABUYA
ANB	13	GUY LOANDO
AAC & ADCN	10	THEO KAZADI
ACP-A	9	GENTINY NGOBILA
AACRD & AAAR/CRD	9	MBOSO N'KODIA PUANGA CHRISTOPHE



CODE & CDER	9	JEAN-LUCIEN BUSA
AUN	8	JEAN JACQUES PANDA
AAD-A	8	MODESTE MUTINGA
AABG	8	GUYLAIN NYEMBO
AAC-PALU	7	WILLY MAKIASHI
AV	7	JOSE KALALA WA KALALA
A3A	7	SANGANA BILONDA CLEMENCE
AA-C	7	MBUYI MUNDELA DIDIER
APCF, FPAU	6	AUGUSTIN KABUYA
ATUA	6	AUGUSTIN KABUYA
AVC-A	5	DIDIER BIDIMBU NTUMBUANGA
AMSC	5	ANTIPAS MBUSA NYAMWISI
A1	4	ANDRE LITE
AE	4	LOUIS RICHARD MULUMBA
NOUVEL ELAN	3	ADOLPHE MUZITO
DYPRO	3	CONSTANT MUTAMBA
A2R	2	HENRIETTE WAMU
UDPS/KIBASA	2	AUGUSTIN KIBASA
LGD	1	MATATA PONYO MAPON
AADC-A	1	AUGUSTIN KABUYA

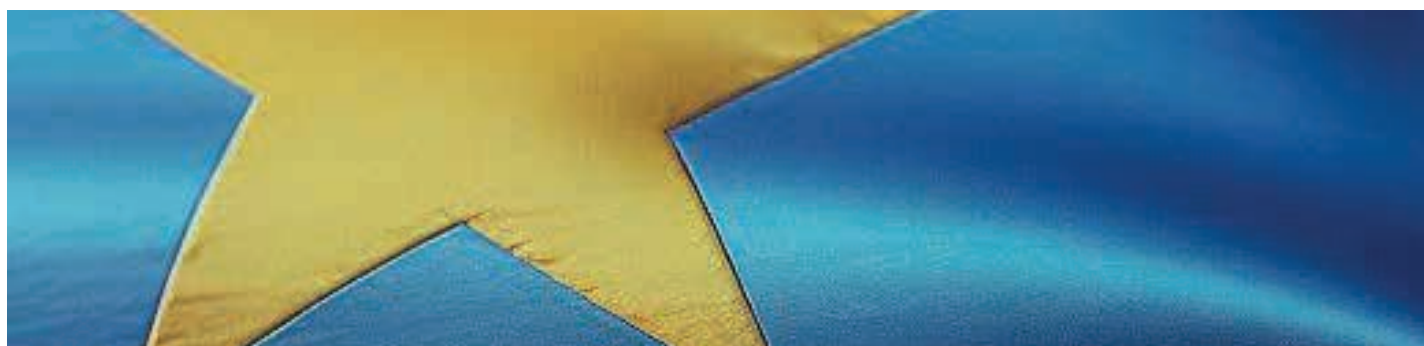
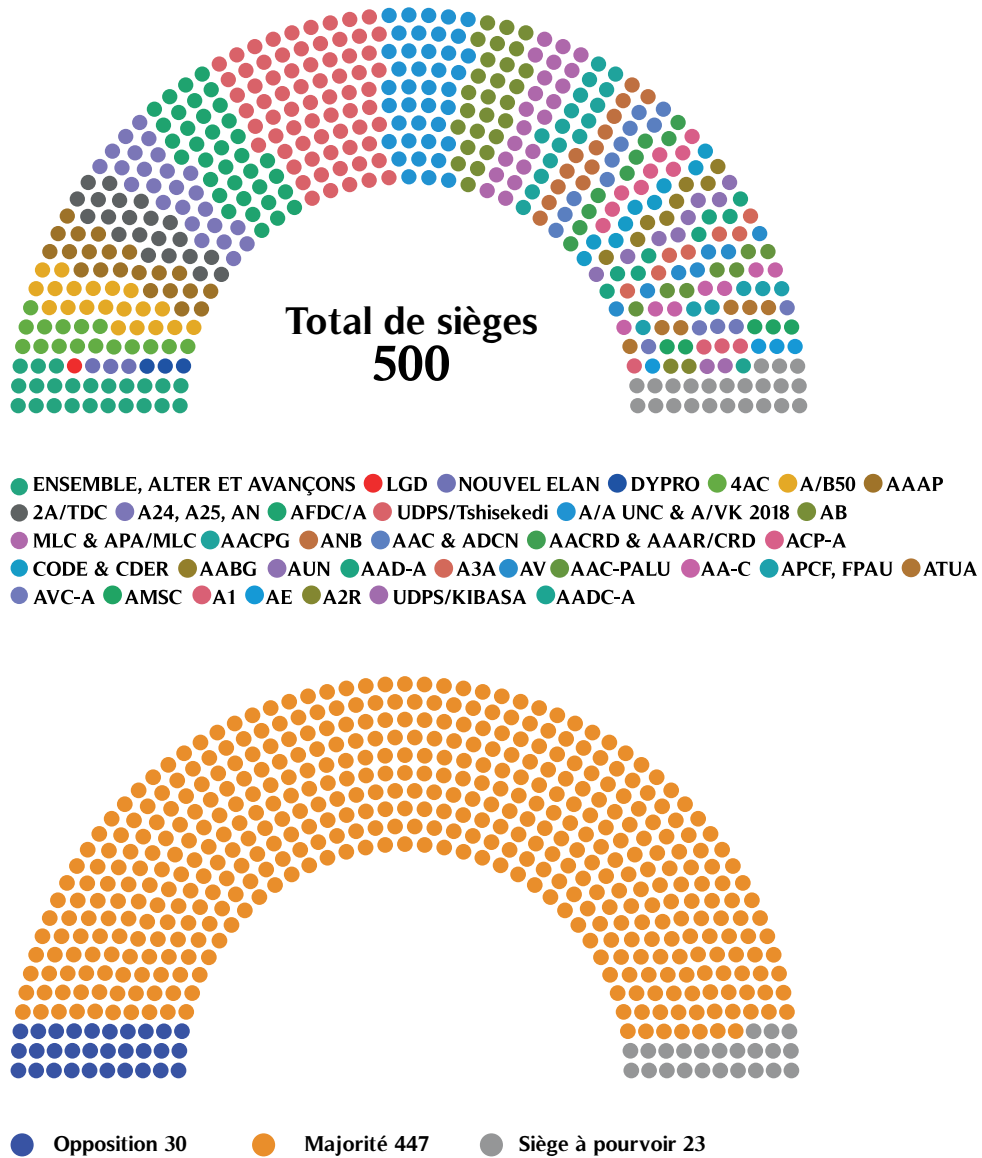


Figure 15 » Partis politiques & Députés élus



Au total, ce sont 40 partis et regroupements politiques qui ont atteint le seuil. Il s'agit notamment de l'UDPS/Tshisekedi, MLC de Jean-Pierre Bemba, l'AE de Lambert Mende, l'AB de Sama Lukonde, Avançons MS de Moïse Katumbi, UNC de Vital Kamerhe, ACP de Gentiny Ngobila, Nouvel Élan d'Adolphe Muzito, AVC de de Didier Budimbu et bien d'autres.

Par contre, plus ou moins 26 regroupements politiques n'ont pas atteint le seuil de 1% du suffrage valablement exprimé aux élections législatives nationales du 20 décembre 2023. Parmi les partis et regroupements politiques qui n'ont pas atteint le seuil, on trouve entre autres l'Envol de Delly Sessanga, les Progressistes de Samy Badibanga, ALDEC de Adèle Kayinda, Repop de Claude Ibalanky, ARDEC de Jacques Kyabula, LGD de Matata Ponyo et bien d'autres.

Par conséquent, tous les candidats députés nationaux des listes qui n'ont pas atteint le seuil ne seront pas pris en compte dans le comptage des voix pour connaître les noms des 500 futurs députés nationaux.

Conformément à la loi électorale, chaque regroupement politique devrait obtenir au moins 1% du suffrage valablement exprimé pour espérer remporter au moins un siège à l'Assemblée nationale. Au regard des votants, il fallait recueillir au moins 179.000 voix sur l'ensemble du pays. Il ya lieu de préciser que seul le parti présidentiel a récolté plus ou moins 69 sièges aux législatives nationales et plus de 90 sièges aux législatives provinciales.

3.b. La publication des résultats législatifs

Dans la nuit de samedi à dimanche 14 janvier, la CENI a révélé les noms de 477 députés nationaux sur les 500 qui doivent siéger à l'Assemblée nationale. Les résultats concernent uniquement 177 circonscriptions. Masisi, Rutshuru et Kwamouth 2 ne sont pas pris en compte en raison des violences, et les élections pourront être organisées. De plus, Masimanimba (Kwilu) et Yakoma (Nord-Ubangi) ne sont pas concernés, car les résultats des élections législatives nationales ont été annulés en raison de soupçons de fraude.

La CENI avance un chiffre de 17.976.551 de suffrages valablement exprimés au niveau national avec un taux du seuil légal de représentativité de 1%. 44 partis et regroupements politiques ont atteint le seuil. La centrale électorale a également pris en compte le quotient électoral. Pour le calculer, elle a pris les suffrages valablement exprimés des listes ayant atteint le seuil et les a divisés par le nombre de sièges en compétition dans la circonscription. Une fois le quotient électoral atteint par un parti ou regroupement politique, le siège obtenu est attribué au candidat en ordre utile sur la liste, c'est-à-dire celui ayant obtenu plus de suffrages valablement exprimés que les autres candidats de la liste. Pour l'élection des députés nationaux, la CENI avait reçu 25.832 candidats députés nationaux, et dont 477 sont élus députés nationaux selon



le résultat de la CENI. À la suite de ces résultats provisoires publiés dimanche, le constat révèle une large victoire du camp Tshisekedi. Le président a obtenu la majorité absolue à l'Assemblée nationale, avec l'Union sacrée, la coalition au pouvoir, remportant au moins 430 sièges sur les quelque 470 pourvus.

3.c. Les premières attitudes après la publication des législatives

Dans un document publié, la Mission d'Observation Électorale (MOE) CENCO-ECC a exprimé son indignation sur le déroulement du processus de calcul du seuil légal de représentativité et l'attribution des sièges dont les parties prenantes n'ont pas suivi dans la transparence. «La MOE CENCO-ECC poursuit l'accompagnement du processus électoral par une observation de différentes étapes et opérations électorales telles que prévues dans le Calendrier électoral de la CENI. Actuellement, elle suit le traitement de différents contentieux en rapport avec les recours des candidats invalidés par la CENI, la compilation et la centralisation des résultats.

A cet effet, la MOE CENCO-ECC déplore l'absence d'un dispositif permettant aux parties prenantes de suivre en toute transparence le processus de calcul du seuil légal de représentativité et de l'attribution des sièges, car pour l'heure, seule la CENI en détient le secret. Cette opacité n'est pas de nature à rassurer toutes les parties prenantes et à favoriser l'acceptation des résultats», déclare la MOE CENCO-ECC.

«Au regard de ce qui précède, la MOE CENCO-ECC recommande : A la CENI, pour plus de transparence, de mettre en place un dispositif qui permet aux partis et regroupements politiques de s'autoévaluer en toute transparence concernant l'atteinte de ce seuil et de publier la liste de ceux qui l'auront atteint avec indication de leurs scores respectifs (point 4 de l'Art. 98 des Mesures d'application de la Loi électorale) par circonscription.

Le Sénateur Matata Ponyo a dénoncé ce qu'il qualifie de simulacre d'élections car, « Plus d'un milliard de dollars américains dilapidé pour des élections chaotiques » : D'après lui, les élections du 20 décembre 2023 ont été loin des attentes, malgré le budget de plus d'un milliard de dollar américain mis à la disposition de la CENI. Face à ce « simulacre d'élections budgétivore », Matata s'interroge : « Pourquoi alors faire des élections si c'est pour détourner et dilapider les ressources publiques et nommer des médiocres pour appauvrir le peuple ? » « Encore une fois, écrit-il, la problématique de la tenue des élections par rapport au développement



économique en Afrique reste d'actualité ». Ces élections ont été organisées en violation flagrante des lois de la République et en total déconnexion des valeurs éthiques et morales qui fondent l'existence des nations. Réagissant aux accusations de la CENCO-ECC, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) s'est résolue de répondre aux griefs portés contre elle par le clergé catholique congolais qui, à quelques heures de l'investiture du président réélu Félix Tshisekedi, s'est fendue d'une déclaration dans laquelle, il dresse un tableau sombre du déroulement des élections générales de décembre avant de se demander si au final, le pouvoir organisateur, la CENI donc, n'avait pas tout simplement planifié la fraude électorale décriée.

Ce à quoi la Centrale électorale répond, de prime abord, dans un communiqué signé par son rapporteur, Patricia Nseywa que "la critique est aisée alors que l'art est difficile". Cette critique aisée serait le fait que "la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) s'est livrée à une analyse superficielle basée essentiellement sur les symptômes du problème et pour enfin proposer des pistes de solutions qui ne remédieraient de manière sérieuse et durable à aucun des maux décriés, au lieu de se livrer à une analyse approfondie et systématique de la situation générale et du contexte dans lequel lesdits scrutins se sont déroulés", se plaint ainsi la porte-parole de l'administration électorale.

3.d. Le constat après la publication des législatives

L'Assemblée nationale de la RDC est renouvelée à près de 80%. C'est l'un des enseignements que l'on peut tirer de ces élections législatives du 20 décembre 2023 dont les résultats ont été publiés le 14 janvier.

En analysant de manière croisée la nouvelle Assemblée nationale par rapport à celle de la législature écoulée, il appert que la Chambre basse du Parlement vient d'être renouvelée à près de 80%. En effet, tous les sièges occupés autrefois par les députés du FCC qui n'ont pas participé au processus électoral ont été gagnés, pour la plupart, par des cadres de l'Union sacrée. Un peu plus de 20 % seulement d'anciens députés ont conservé leur siège.

A titre illustratif, au Sud-Kivu, sur les 25 députés, 7 seulement ont été réélus. Au Kwilu, 9 députés sur 22 ont été réélus et à Kinshasa, 15 sur 55 députés. Parmi les anciens députés réélus, il y a Wivinne Moleka, Jacques Djoli et Patrick Muyaya. Sur les 80% de nouveaux députés, l'on compte plusieurs membres du Gouvernement dont Antoinette Samba, Nicolas Kazadi, des anciens sénateurs comme plusieurs membres du bureau et des sénateurs comme Matata Ponyo Mapon, des membres des institutions provinciales comme la gouverneure Fifi Masuka de Lualaba.

Tous les membres du présidium de l'Union sacrée, à l'exception de Jean-Pierre Bemba, sont élus députés nationaux. Il s'agit du président du Sénat Bahati Lukwebo, celui de l'Assemblée nationale Christophe Mbose, Vital Kamerhe, Augustin Kabuya et du Premier ministre Sama Lukonde. Plusieurs autres membres du Gouvernement, du Sénat et des institutions provinciales ont aussi rejoint l'Assemblée nationale renouvelée.



3.e. La première plénière de la 4^{ème} législature 2024-2028

Le lundi 29 juin, les couloirs de l'Assemblée nationale ont résonné le début de la session extraordinaire inaugurale de la législature 2024-2028. Cette étape charnière a dévoilé une série d'enjeux qui teinteront les débats parlementaires dans les semaines à venir.

La première tâche de cette session consistait à l'identification et l'installation des membres du Bureau provisoire, une responsabilité confiée au Secrétaire Général de l'Assemblée nationale. Ce bureau temporaire jettera les bases nécessaires pour le bon déroulement des travaux parlementaires.

Le processus va démarrer également avec la validation des pouvoirs des députés nationaux, un rituel qui assure la légitimité des représentants du peuple. L'élaboration et l'adoption du règlement intérieur de la chambre, pilier régulateur de son fonctionnement. Cependant, l'une des étapes les plus cruciales demeure l'élection et l'installation du Bureau définitif de l'Assemblée nationale, qui vient après l'identification de la majorité parlementaire, puis la nomination d'un prochain premier ministre.

L'ordre du jour de la plénière inaugurale était essentiellement consacré au lancement officiel de la nouvelle législature et à l'installation du bureau d'âge qui sera dirigé par un doyen plus âgé suivi de deux benjamins. Après examen approfondi des profils des députés nationaux élus conformément à l'article 114 de la Constitution, il ressort que Christophe Mboso a été identifié comme le plus âgé et d'office désigné président du bureau d'âge, suivi de Âgée Matembo (rapporteur) et Serge Bahati (questeur). Ce bureau à un mandat d'un mois et aura pour mission d'organiser les élections visant à l'installation d'un bureau définitif au mois de mars prochain. Au total 402 élus députés nationaux ont répondu présents à ladite plénière sur un total de 477 attendus.

3.f. Malaise au sein de l'Union sacrée

L'après-élection suscite déjà des appétits au sein de l'Union sacrée de la Nation. L'heure est désormais pour les sociétaires de la mouvance présidentielle au partage du butin après avoir permis à Félix Tshisekedi de se taper un second mandat à la magistrature suprême.

Vital Kamerhe, le félin, lance déjà les hostilités. Le président de l'Union pour la Nation (UNC) dispose de plusieurs tours dans ses manches. La preuve, il vient de convaincre Julien Paluku, Tony Kanku Shiku et Jean-Lucien Bussa pour la mise en place d'une nouvelle plateforme politique "Pacte pour un Congo Retrouvé". Vital Kamerhe ne fait rien au hasard, ça on le sait. L'ancien speaker de l'Assemblée nationale sait de quoi il a besoin. Il sait à quel moment il peut frapper et où. Nous voici à l'heure du partage des responsabilités au lendemain de la victoire électorale du camp présidentiel a sonné.



Début de grandes manœuvres politiques au sein de l'Union Sacrée pour la Nation (USN) avec la sortie, ce mardi 23 janvier, d'une grande plateforme politique qui revendique 231 déjà élus, dont 101 députés nationaux et plus de 120 députés provinciaux. Sur papier, le quatuor Vital Kamerhe (AA/UNC & AVK), Jean Lucien Bussa (CODE & CDER), Tony Shiku (AMSC) et Julien Paluku (AB50) pèsent sur le poids politique.

Mais à quoi servirait le PCR ? Vital Kamerhe sait qu'avec la montée en puissance de l'UDPS/Tshisekedi, il lui serait difficile d'aller seul. Il redoute qu'il soit écrasé sur le chemin de la bataille pour la Primature. Voilà pourquoi il a réuni d'autres forces autour de lui. Question de se permettre d'avoir un mot lors des débats sur le partage du gâteau.

Ils se fixent pour objectif de consolider la majorité à l'Assemblée nationale de manière à permettre au président réélu Félix Tshisekedi de réaliser son programme quinquennal pour ce second mandat. Les quatre personnalités ont signé un accord politique lundi 22 janvier à Kinshasa.

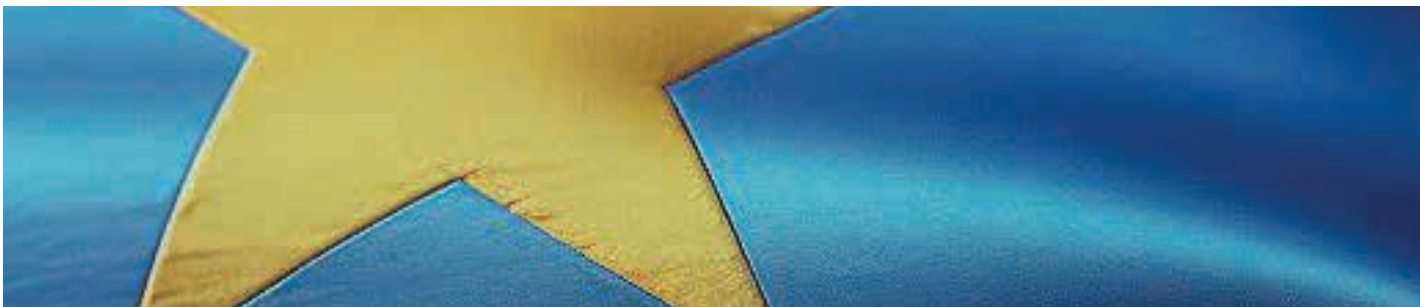
Après la sortie de la plateforme « Pour un Congo Retrouvé », PCR, (de Kamerhe, Paluku, Kanku, Bussa, Batumona), bientôt une nouvelle plateforme dénommée « Dynamique, Agissons et Bâtissons » (DAB) est lancée dont le leader est le premier ministre en fonction Sama Lukonde. Fort de ses 72 députés nationaux et d'une centaine de députés provinciaux, DAB a notamment pour figures de proue : Guy Loando (AREP), Muhindo Zangi (AVRP), Fifi Masuka (A24, A25, AN), Mayobo (Palu), Dany Banza (ACO), Jean-Claude Kabongo (ex-conseiller du PR05), Tibasima, Bialusuka et Modeste Mutinga.

Les réactions !

Les réactions fusent de toutes parts, après la création d'une méga-plateforme dénommée "Pacte pour un Congo Retrouvé" au sein de l'Union sacrée. Du côté de l'AFDC, parti cher à Modeste Bahati, l'on craint un éclatement de la famille politique du Chef de l'État par cette initiative. "Qu'est-ce qui n'a pas marché au sein de l'Union sacrée ?", s'interroge Yvon Yanga, cadre de l'AFDC, qui voit un grand risque pour l'Union sacrée de devenir un monstre à plusieurs têtes.

"L'histoire nous renseigne qu'à l'époque du FCC - CACH, il y avait deux plateformes politiques. L'une était dirigée par le Président Félix Tshisekedi et l'autre par le Président honoraire, Joseph Kabila. Les résultats sont connus de tous. Aujourd'hui, nous venons de constater la naissance d'une nouvelle plateforme politique dénommée "Pacte pour un Congo Retrouvé", alors que nous avons notre seule grande famille politique dénommée Union sacrée de la Nation. Il y a maintenant deux plateformes politiques au sein du régime", a-t-il indiqué sur les ondes de Top Congo.

Si pour le camp Bahati l'on craint un éclatement de l'USN, pour le camp Bemba, l'initiative est perçue comme une rébellion au sein de la famille politique du Chef de l'État. Un sérieux malaise s'observe donc à l'USN. Sans mâcher les mots, le Professeur Francis Mabanze, membre du MLC -Mouvement de Libération du Congo-,



dénonce ce qu'il considère comme un chantage de la part des initiateurs de la méga plateforme PCR. "On ne peut pas créer une majorité dans une majorité", fait-il remarquer. D'après ce chercheur au centre d'études de l'Université de Kinshasa, la majorité devrait se clarifier au niveau du Parlement. Et donc, pour lui, le nombre de députés avancé par les initiateurs du PCR est à vérifier.

Visiblement déçu de récentes sorties des acteurs politiques hostiles à leur initiative, Julien Paluku, en homme d'État avéré, recadre, sans attaques, les propos mal ficelés. "La compréhension de l'opinion générale n'est pas celle que nous, nous avons. L'Union sacrée est une vision mise en place par le Président de la République, pour la refondation de l'État congolais, qui va emmener ce pays à pouvoir sortir de son isolement depuis 1960. Il faut des acteurs pour matérialiser cette vision", a-t-il dit sans ménagement. Quant à Vital Kamerhe, interrogé par la presse sur les accusations portées contre lui par certains membres de l'Union sacrée, de faire pression pour être nommé Premier ministre ou président de l'Assemblée nationale, il a botté tout en touche. « Je ne réponds pas à toutes les provocations des réseaux sociaux. Parce que ma conscience est tranquille. A tous ces gens-là, j'offre mon amour. Ils doivent savoir une chose. Le poste de Premier ministre comme le poste du président de l'Assemblée nationale, c'est à la discrétion du Président de la République. Je ne suis candidat à rien du tout », a répondu Vital Kamerhe. Le secrétaire général de l'Udps quant à lui, a rencontré les membres du présidium de l'Union sacrée de la nation quant à ce. « Nous avons parlé en famille. L'initiateur de l'Union sacrée, c'est le Chef de l'État Félix-Antoine Tshisekedi. Nous travaillons parce que le Chef de l'État veut que nous soyons là. L'Union sacrée n'est pas une initiative de quelqu'un, elle n'est pas l'initiative d'un membre du Présidium. Mais, il demande aux uns et aux autres de ne pas dramatiser. Il rassure que tous les membres du Présidium, sont sereins pour accompagner le Chef de l'État », a déclaré Augustin Kabuya.

Il sied de préciser qu'après quelques jours du lancement du Pacte pour un Congo Retrouvé (PCR), l'Alliance des Paysans, des Ouvriers et de la Classe Moyenne pour un Développement Durable (APOCM), parti cher à Abdon Etina Bekile Ipan, décide de quitter le regroupement politique Alliance des Acteurs Attachés au Peuple (AAAP), qui est signataire de la nouvelle plateforme politique PCR. De ce fait, l'APOCM intègre le regroupement Union pour la Démocratie et le Progrès Social et Alliés (UDPS-A).



4. La prestation de serment du président Félix Tshisekedi

La Cour constitutionnelle a pris acte, ce samedi 20 janvier au stade des martyrs, de la prestation de serment de Félix Tshisekedi réélu président de la République démocratique du Congo pour un second mandat. Félix Tshisekedi a été investi chef de l'État congolais après avoir prononcé le serment ci-dessous, conformément à l'article 74 de la Constitution.

« Moi, Monsieur TSHISEKEDI TSHILOMBO Félix-Antoine, élu Président de la République Démocratique du Congo, je jure solennellement devant Dieu et la nation : - d'observer et de défendre la Constitution et les lois de la République ; - de maintenir son indépendance et l'intégrité de son territoire ; - de sauvegarder l'unité nationale ; - de ne me laisser guider que par l'intérêt général et le respect des droits de la personne humaine ; - de consacrer toutes mes forces à la promotion du bien commun et de la paix ; de remplir, loyalement et en fidèle serviteur du peuple, les hautes fonctions qui me sont confiées ».

Le président de la Cour Constitutionnelle a, devant le public, remis, au chef de l'État investi, les emblèmes et insignes du pouvoir dont le drapeau et la Constitution du pays. Par la même occasion, la chancellerie des ordres nationaux l'a décoré au rang de grand cordon pour les efforts menés, depuis sa prise de fonction en janvier 2019, afin de relever l'armée congolaise. Le cinquième président de la RDC, élu de nouveau pour un mandat de 5 ans, reste reconnaissant à la population congolaise qui a accepté de lui renouveler sa confiance.

La cérémonie d'assermentation de Félix Tshisekedi, faut-il le noter, a eu lieu dans un stade des martyrs de Kinshasa bondé du monde et spécialement d'une dizaine des chefs d'État africains ainsi que de plusieurs délégations de la Communauté internationale.

Les présidents présents sont entre autres ceux de la République du Congo, l'Angola, le Gabon, le Burundi, la Zambie, la République centrafricaine, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Ghana, le Tchad ou encore le Zimbabwe... Les États-Unis d'Amérique, la France, le Canada, la Chine ou encore le Royaume de Belgique ont dépêché leurs représentants pour cette cérémonie.

Félix Tshisekedi a été élu avec 13.058.962 voix, soit 73,47 % des suffrages exprimés, selon les résultats définitifs rendus publics par la Cour Constitutionnelle.

Le président Félix Tshisekedi, dans son discours d'investiture prononcé ce samedi 20 janvier, à l'occasion de sa prestation de serment comme président élu, a présenté les six objectifs de son second mandat de 5 ans.

À cet effet, le chef de l'État a promis de créer plus d'emplois, en accélérant la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ; de protéger le pouvoir d'achat des ménages en stabilisant le taux de change ; d'assurer la sécurité des populations, du territoire national, des biens et intérêts du pays, en restructurant l'appareil de sécurité et de défense ; de poursuivre la diversification de l'économie et de renforcer sa compétitivité ; de garantir plus l'accès aux services sociaux de base ; ainsi que de renforcer efficacement les services publics.

En outre, Félix Tshisekedi a affirmé qu'à ces objectifs s'ajoutent trois défis majeurs qui seront les priorités de son second mandat. Il s'agit du désenclavement du territoire national ; du développement de la chaîne de valeur agricole et de l'assainissement des villes. « Tirant les leçons de l'expérience passée et ayant à l'esprit les aspirations exprimées par le peuple, il s'engage à user de tout ce qui est en son pouvoir pour que les erreurs du passé ne se reproduisent plus et pour que les actions nécessaires à l'avancement du pays soient promptement prises », rassure Félix Tshisekedi.

Sur le plan politique, Félix Tshisekedi démarre son dernier quinquennat à la tête de la RDC, alors que ses opposants contestent sa réélection, le locataire de la « Cité de l'Union africaine » se montre ouvert. Il a promis de veiller à ce que ses rivaux à la dernière présidentielle participent dans la gouvernance de la RDC victime, dans sa partie Est, de l'agression rwandaise.

III. Perspectives politiques et économiques

Sur le plan politique

Les perspectives politiques du mois de janvier 2024 se présente comme suit :

Points positifs :

Forte participation populaire : La cérémonie d'investiture a connu une forte mobilisation de la population, démontrant un certain soutien à Tshisekedi.

Présence de chefs d'État africains et de délégations internationales : La présence de nombreux dignitaires étrangers souligne l'importance de la RDC sur la scène continentale et internationale.

Engagement du président à répondre aux aspirations du peuple : Tshisekedi a présenté six objectifs concrets pour son second mandat, axés sur la création d'emplois, la sécurité, l'économie et les services sociaux.

Ouverture à l'inclusion politique : Le président a exprimé sa volonté de collaborer avec ses opposants, contribuant à un climat politique plus apaisé.

Lutte contre l'agression rwandaise : Tshisekedi s'est engagé à poursuivre la lutte contre l'agression du M23 soutenu par le Rwanda dans l'Est du pays.

Points d'attention :

Contestations des résultats électoraux : Les opposants de Tshisekedi continuent de contester la légitimité de sa réélection, ce qui pourrait créer des tensions politiques.

Mise en œuvre des objectifs du second mandat : La réalisation des six objectifs ambitieux du président dépendra de sa capacité à mobiliser des ressources et à obtenir le soutien de la population et des institutions.

Réforme du système électoral : La crédibilité du processus électoral reste un défi majeur pour la démocratie en RDC.

Lutte contre la corruption : La corruption endémique en RDC constitue un obstacle majeur au développement et à la bonne gouvernance.

Stabilisation de l'Est du pays : La pacification de l'Est du pays et la neutralisation des groupes armés rebelles restent une priorité urgente.

Le second mandat de Félix Tshisekedi s'annonce à la fois prometteur et complexe. Le président a l'opportunité de répondre aux aspirations du peuple congolais en s'attaquant aux défis majeurs du pays. La réussite de son mandat dépendra de sa capacité à mettre en œuvre ses objectifs, à gérer les tensions politiques et à garantir la paix et la sécurité dans l'ensemble du territoire national.

Sur le plan économique

La RDC fait face à des défis économiques et politiques importants, ce qui rend l'évaluation des perspectives économiques pour le début de l'année 2024 complexe. Plusieurs hypothèses ou scénarios sont possibles, en fonction de l'évolution de la situation politique, de la stabilité économique et des réformes mises en œuvre. Voici un aperçu des différentes perspectives qui pourraient façonner l'économie congolaise en début de 2024 :

Scénario de stabilité politique et économique renforcée :

Dans ce scénario, la RDC parvient à maintenir une certaine stabilité politique, ce qui favorise un environnement propice aux affaires et à l'investissement. Les réformes économiques entreprises par le gouvernement, soutenues par des partenaires internationaux tels que le Fonds monétaire international (FMI), portent leurs fruits. Cela se traduit par une maîtrise de l'inflation, une stabilité du taux de change et une amélioration des finances publiques. Les investissements dans les secteurs clés, tels que les ressources naturelles, l'agriculture et l'infrastructure, stimulent la croissance économique. Ce scénario est très peu plausible.

Scénario de tensions politiques persistantes et d'instabilité économique :

Si les tensions politiques et les conflits tribaux continuent de s'aggraver, la situation économique de la RDC pourrait davantage se détériorer. L'insécurité persistante dans l'Est du pays pourrait entraver les activités économiques, notamment l'exploitation minière et l'agriculture. Cela pourrait entraîner une baisse des recettes publiques, une augmentation de l'inflation et une dépréciation continue de la monnaie nationale. Les investissements étrangers pourraient être découragés, ce qui aurait un impact négatif sur la croissance économique.

Scénario de réformes économiques accélérées :

Face aux défis économiques, le gouvernement de la RDC pourrait intensifier ses efforts de réforme. Des mesures audacieuses pourraient être prises pour améliorer la gouvernance, renforcer l'État de droit, lutter contre la corruption et diversifier l'économie. Ces réformes pourraient attirer l'investissement privé, favoriser le développement du secteur privé et stimuler la croissance économique. Une coopération accrue avec les partenaires internationaux et les institutions financières internationales pourrait également soutenir ces réformes.

Scénario d'incertitude liée aux facteurs externes :

Les perspectives économiques de la RDC pourraient également être influencées par des facteurs externes tels que les fluctuations des prix des matières premières, la conjoncture économique mondiale et les politiques commerciales internationales. Une baisse des prix des matières premières, notamment du cuivre, principale exportation de la RDC, pourrait avoir un impact négatif sur les recettes d'exportation et la balance commerciale du pays. De même, une détérioration de la conjoncture économique mondiale pourrait réduire la demande de produits congolais sur les marchés internationaux.

En conclusion, les perspectives économiques de la RDC sont incertaines. Elles dépendront de l'évolution de plusieurs facteurs, notamment l'inflation, le taux de change, les prix des produits de base, la situation sécuritaire et la gouvernance.

Il est important de souligner que ces perspectives économiques sont basées sur des hypothèses et des scénarios possibles, et qu'elles peuvent évoluer en fonction des développements politiques et économiques réels. La réalisation d'une croissance économique durable en RDC dépendra de la mise en œuvre de réformes structurelles, de la stabilité politique et de la gestion efficace des ressources naturelles du pays.



CE QUE je pense

Chers lecteurs et lectrices,



À partir de ce mois, la Tribune mensuelle “Ce que je pense” subit un changement majeur. Elle ne sera plus publiée dans nos éditions mensuelles habituelles. Désormais, vous pourrez la retrouver exclusivement sur le site web www.matataponyomapon.com.

Nous vous invitons à visiter ce site web régulièrement pour découvrir les dernières réflexions, opinions et analyses qui font la richesse de cette tribune. Un communiqué sera incessamment rendu public sur ce site web au sujet de la publication de la prochaine tribune.

Merci de votre fidélité et de votre soutien continu.

DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



4. RAPPORTS ANNUELS





Modules d'intervention

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

Nos valeurs

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.

Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Congo Challenge

**Un cabinet conseil à la dimension
d'un grand continent**

LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolés les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

Dixit Machiavel



ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 81

Publié en Février 2024

Février 2024. Copyright©CongoChallenge2024
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd